

Trimestriel • Janvier - Février - Mars 2014 • N° 33 • Bureau de dépôt : Liège X

## 10, 15, 20, 25... 100 : les anniversaires 2014

Qui pourrait encore ignorer que l'été prochain verra le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale ? Moins nombreux sont ceux sans doute qui savent que le printemps verra aussi le bicentenaire de Michel Bakounine et l'automne le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Première Internationale, que l'on peut prédire l'un et l'autre plus discrets... Le bicentenaire d'Adolphe Sax et le 1.200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Charlemagne, par contre, seront rappelés comme il se doit dans les prochains mois.

Mais dans le secteur du patrimoine en Wallonie, les anniversaires ne manqueront pas non plus. Même un centenaire se profile, puisque la loi protégeant le site de la bataille de Waterloo fut adoptée le 26 mars 1914 : nos collègues de la Direction de la Protection vous expliquent plus loin dans ce numéro (voir en page 7) l'évolution de ce dossier depuis un siècle... Le bal des commémorations sera ouvert plus tôt toutefois, dès la Saint-Valentin : c'est le 14 février que le programme des manifestations pour les vingt-cinq ans de la régionalisation de l'Archéologie sera lancé, au Parlement wallon, en présence du Président de celui-ci et du Ministre du Patrimoine, pour marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire du transfert réalisé en 1989 en vertu de la réforme de l'État de l'année précédente ; Jean Plumier, le directeur de l'Archéologie en Wallonie, évoque en page 8 le détail d'une impressionnante série de manifestations et de publications, fruit d'un long travail de préparation.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Vingt ans ? C'est l'âge du projet de Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine établi dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu et qui rayonne aujourd'hui bien au-delà de nos frontières. C'est en mai 1994 en effet que la Fondation pour l'Art, l'Architecture et l'Artisanat mosans remit le rapport qui lui avait été commandé sur la faisabilité d'un tel outil en Wallonie et ses possibilités de localisation, rapport débouchant l'année suivante sur la décision de l'Exécutif régional de créer le Centre, dont les

débuts furent effectifs quatre ans plus tard sous la houlette de l'Institut du Patrimoine.

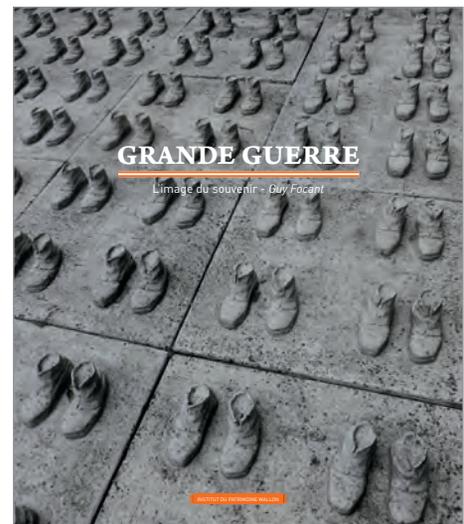
Quinze ans ? Ce sera le cap que passera cet automne l'Institut du Patrimoine, précisément : créé par un vote unanime du Parlement wallon en mars 1999, installé par le Gouvernement en juin, il bénéficia de ses premiers agents le mois suivant et, après les tâtonnements des premières semaines, il commença effectivement ses activités décrétales à la « rentrée patrimoniale » coïncidant avec les Journées du Patrimoine de septembre – qui seront, cette année, placées elles aussi sous le signe d'un anniversaire puisque consacrées aux lieux de mémoire liés à 14-18 mais aussi à 40-45 dans le cadre de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes.

Dix ans ? L'Institut marquera, encore lui, lors de la prochaine Foire du Livre, fin février à Bruxelles, le dixième anniversaire de ses publications datant de 2004, avant le transfert à la fin de cette même année de l'ensemble de la politique des publications régionales à l'IPW, qui assure désormais, par exemple, la suite de la série des *Carnets du Patrimoine* mais aussi plusieurs nouvelles collections toutes diffusées en librairies, avec quelques beaux succès d'édition déjà. Un succès que rencontrera à coup sûr le nouveau livre de photographies de Guy Focant consacré à la *Grande guerre*, mariant beauté des images et qualité des textes dûs à Pascal Kuta.

Paru pour la première fois en janvier 2006 – mais en préparation dès 2005 – et réalisé avec la collaboration croissante des autres acteurs du secteur, notre trimestriel entame en quelque sorte sa dixième année d'existence (encore un anniversaire en perspective...) par une légère restructuration : vous y retrouverez toujours les rubriques habituelles (« Journal de la Restauration », « Carnet de la Protection », « Nouvelles de l'Archéologie », « Lettre de la Paix-Dieu »,



Stage de formation pour professionnels à la chapelle Notre-Dame d'Hemptinne © IPW



### GRANDE GUERRE

Limage du souvenir - Guy Focant

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON

« Vie des Associations » et « Publications et manifestations »), mais nous renonçons au système des cahiers de quatre pages détachables les uns des autres (qui entraînait quelques inconvénients à la lecture) pour disposer ces rubriques l'une après l'autre, en nous dégageant par la même occasion du carcan des quatre pages pour pouvoir faire évoluer chaque rubrique en fonction des besoins.

L'objectif reste de donner, sous forme de brefs (et parfois très brefs) articles, des informations sur l'actualité de la politique du Patrimoine en Wallonie, sans vouloir concurrencer les articles plus fouillés qui prennent place chez nos collègues, qu'il s'agisse des *Nouvelles du Patrimoine*, de *Demeures historiques et Jardins*, des *Cahiers nouveaux* du SPW, ou encore, dans un autre registre, de la rubrique patrimoine présente dans chaque numéro de *Waw*, de la série *Trésors wallons* paraissant chaque semaine dans *Paris Match Belgique*, et de celle de Philippe Farcy sur les châteaux qui se poursuit encore régulièrement dans *La Libre Belgique* – pour n'en citer que quelques-uns. Autant de suggestions, en sus de notre trimestriel gratuit.

Bonne lecture !

## Une signalisation commune pour les sites wallons reconnus au patrimoine mondial !

Les sites wallons inscrits sur la liste du patrimoine mondial que sont le canal du Centre et ses quatre ascenseurs hydrauliques, les beffrois de Binche, Charleroi, Gembloux, Mons, Namur, Thuin et Tournai, la cathédrale Notre-Dame de Tournai, les minières

néolithiques de silex de Spiennes ou les sites miniers majeurs de Wallonie (Bois-du-Luc, le Bois du Cazier, Blegny-Mine ou le Grand-Hornu) bénéficieront dès la fin de ce printemps d'une signalétique propre, placée aux abords des autoroutes et des routes régionales.

Outre la dénomination du bien, ces panneaux proposeront un logo commun « Unesco » et baliseront les itinéraires entre ces sites et les principaux accès et sorties autoroutiers.

### Mons, du beffroi au centre d'interprétation

Le beffroi de Mons a été reconnu par l'Unesco comme patrimoine mondial, dans le cadre de la candidature collective « Beffrois de Belgique et de France ». Il constitue un exemple de témoignage architectural remarquable.

Depuis 1999, cinquante-six beffrois de Belgique et de France sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Deux critères ont déterminé leur inscription (critères ii et iv – <http://whc.unesco.org/fr/list/943>).

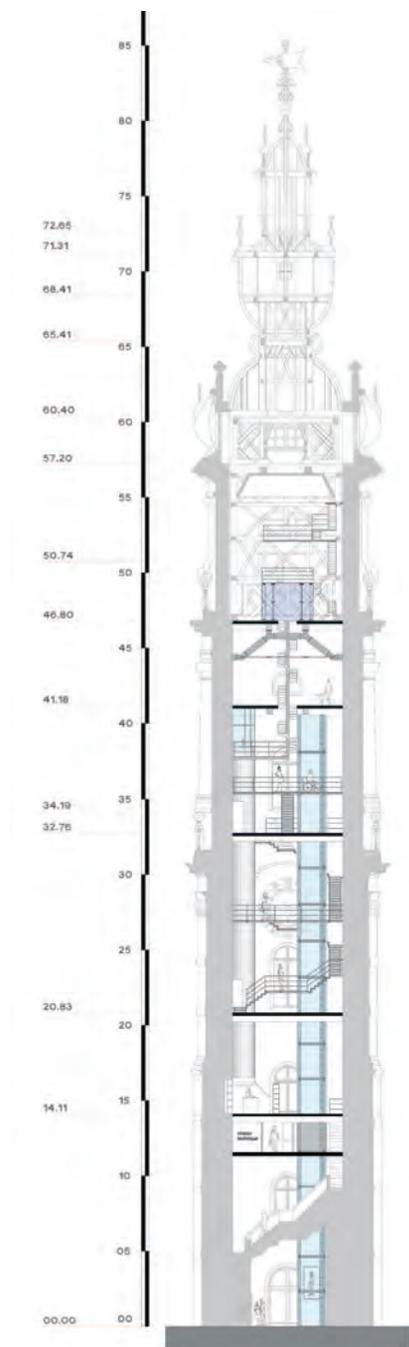
Au travers de leurs différentes typologies et différents styles architecturaux adoptés depuis le style roman, les beffrois marquent une étape essentielle de l'architecture européenne, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ce type de construction symbolise la conquête des libertés civiques et reflète le développement du pouvoir municipal et politique qui a marqué l'histoire des Flandres (au sens historique de ce terme) du Moyen Âge jusqu'à nos jours. Il s'oppose aux tours des cathédrales et dans certains cas, au donjon seigneurial, se confrontant ainsi aux différents pouvoirs déjà existants.

Seul beffroi baroque de Belgique reconnu par l'Unesco, l'édifice montois fut construit entre 1661 et 1672 par Louis Ledoux (architecte-sculpteur) et Vincent Anthony (architecte-arpenteur). L'édifice s'illustre par un style baroque sobre aux décors classiques



Vue depuis le lanterneau du beffroi, en avant-plan la Grand-Place © Ville de Mons

et bulbes caractéristiques en toiture. De plan carré, 459.300 briques en composent les murs tandis que l'extérieur est édifié en pierre bleue d'Écaussinnes travaillée. La présence unique d'un beffroi de style baroque à Mons s'explique certainement par le



Coupe du beffroi à sa réouverture en 2015 © Atelier d'Architecture et d'Urbanisme O. Dupire et L. François et collaborateurs



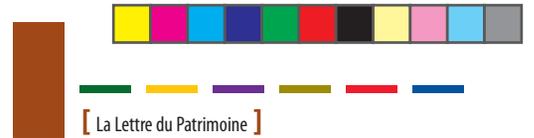
Le beffroi et son bulbe baroque caractéristique © Ville de Mons

fait que la « Tour à l'Horloge », qui l'a précédé, s'est effondrée pour cause de vétusté en 1661. Les échevins furent rapidement contraints de reconstruire une nouvelle tour permettant d'envisager les menaces potentielles (incendies, attaques) mais aussi de réguler la vie de la cité par le biais de l'horloge, des cloches et du carillon, notamment.

En restauration depuis le début des années 1980, sa réouverture est programmée en 2015 en tant que centre d'interprétation. Avec ses 365 marches, 87 mètres de haut, 49 cloches (dont 10 du XVII<sup>e</sup> siècle) le beffroi a traversé et marqué l'histoire de la cité. Sa réouverture amènera non seulement le visiteur à voyager dans le temps, aux sources de sa construction, à comprendre le rôle des différentes époques traversées, à prendre connaissance de sa valeur exceptionnelle en tant que patrimoine mondial ; mais aussi à faire un voyage en altitude à la découverte du panorama et de l'histoire de la région.

Le parcours muséal, au-delà des espaces d'accueil, est construit selon un mode thématique : histoire du beffroi, reconnaissance Unesco, carillons, restaurations, etc. Les nouvelles technologies et le multimédia en tant qu'outils de médiation jalonnent le parcours. Différents types de visites et d'activités seront proposés aux publics, en ce compris les publics différenciés.

Manuela VALENTINO,  
Conservateur des patrimoines Unesco  
Ville de Mons



## La théorie de Darwin, une alliée dans la restauration durable des maçonneries



L'église Saint-Christophe de Racour. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Lors de travaux menés sur maçonneries anciennes le choix d'un mortier de restauration compatible avec les éléments à conserver est un point critique. La notion de compatibilité recouvre plusieurs dimensions (physico-mécanique, perceptive, etc.). Chacune d'entre elles, de la couleur à la capacité de déformation en passant par la résistance, peut être quantifiée de manière objective en s'appuyant sur des indicateurs chiffrés. Pour être compatible, un mortier de restauration ne doit pas être rigoureusement identique au mortier en place : il existe une plage de variation au sein de laquelle les indicateurs de performance peuvent varier sans impacter le comportement. Si un indicateur se trouve hors de la plage de variation autorisée, des défauts apparaîtront (couleur problématique, fissures ou désordre). Le recours à un mortier non compatible est naturellement inacceptable eu égard aux principes prônés par l'ICOMOS.

L'évaluation peu destructive de la plupart des indicateurs est rendue possible grâce aux progrès récents de la recherche (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 24, p. 21 et n° 29, p. 4). Néanmoins, il n'est pas aisé à partir de divers sables et liants (chaux aérienne/hydraulique, ciment naturel/artificiel) de prévoir les proportions d'une « recette » qui, in fine, donnera un mortier durci dont les indicateurs seront positionnés dans les plages autorisées. Une première possibilité consiste en l'analyse minéralogique du mortier en place qui permet de connaître les proportions approximatives des constituants, base utile pour l'élaboration de la « recette » par essais et erreurs (on fabrique le mortier, on attend son durcissement et on compare ses indicateurs à ceux de la cible). Une autre possibilité consiste à recourir aux mortiers manufacturés. Malheureusement il est rare d'y trouver directement le mortier souhaité de telle manière qu'il est très souvent nécessaire d'incorporer des constituants additionnels en vue de s'approcher, toujours par essais et erreurs, au plus près de la cible. En écho à ces deux approches chronophages et à leurs issues incertaines, l'élaboration modulaire a vu le jour voici quelques années. Elle s'appuie sur des essais menés à grande échelle en laboratoire afin d'établir,

pour des sables et liants courants, les relations entre les indicateurs et les proportions relatives de constituants. Bien que limitée aux « ingrédients » étudiés en laboratoire, elle apporte un réel gain d'efficacité.

La méthode d'optimisation évolutionnaire privilégiée à l'Université de Mons s'inscrit dans la continuité philosophique de cette dernière approche. Elle s'appuie sur la théorie de Charles Darwin : au sein d'une

population comprenant un grand nombre d'individus vivant dans un environnement donné, chacun doit lutter, en concurrence avec ses semblables, pour garantir sa survie. Au cœur de cette compétition, les individus ne sont, par nature, pas égaux : certains sont porteurs de spécificités avantageuses qui leur permettront de se maintenir en vie plus facilement et ainsi de s'apparier avec d'autres individus (les cartes génétiques des deux parents sont utilisées comme base de croisement et des phénomènes de mutation peuvent, aléatoirement, être mis en œuvre), léguant à leur descendance une bonne partie de leur potentiel. De cette manière, la population globale évolue et converge, au fil de générations, vers une typologie idéalement adaptée à son environnement.

Pour résoudre le problème de compatibilité de mortiers conformément à cette approche, il faut le « conditionner », c'est-à-dire le poser en des termes exploitables pour un traitement informatique. Imaginons une population, large et établie de manière aléatoire, dont tous les individus sont des mortiers. La carte génétique de chaque individu-mortier au sein de cette population est la « recette » qui reprend les types de sables utilisés et leurs quantités, les types de liants et leurs quantités ainsi que le volume d'eau utilisé. L'environnement hostile où évoluent ces individus-mortiers est notre besoin de compatibilité : pour chaque aspect considéré, une valeur cible de l'indicateur, connue et définie au sein

d'une plage, garantissant la compatibilité. Pour autoriser la confrontation informatisée des individus-mortiers avec l'environnement, il faut prédire, sur base de la « recette », la valeur des indicateurs de performance. C'est une tâche difficile mais de nombreuses recherches en la matière existent et on peut s'appuyer sur leurs résultats. Sur base des performances prédites, les plus mauvais individus-mortiers seront éliminés. Parmi les meilleurs, des individus-mortiers seront sélectionnés aléatoirement pour devenir parents et appariés pour donner naissance à des descendants. Au sein de l'environnement hostile, la population regroupant maintenant les meilleurs parents-mortiers et leurs descendants-mortiers sera forcée à cohabiter, menant à une nouvelle étape de sélection. Les mathématiciens ont démontré que, au terme d'un certain nombre de générations, la population évoluera vers un ensemble d'individus-mortiers optimaux, c'est-à-dire dans notre cas vers des « recettes » de mortiers qui répondent raisonnablement aux objectifs annoncés (bonne couleur, bonne résistance, bonne capacité de déformation et bonne capacité de transfert de vapeur d'eau).

Conditionné de cette manière, le problème peut être introduit dans un ordinateur. À titre exploratoire, l'attention de l'Université de Mons s'est focalisée sur deux dimensions de la compatibilité : les objectifs de couleur et de résistance pour lesquels des lois de prédictions sont disponibles et bien documentées. On donne ci-contre une illustration de son application dans la recherche d'une formulation optimale pour le chantier de restauration de l'église Saint-Christophe de Racour (Lincent, province de Liège). Les objectifs à atteindre pour la couleur et la résistance ont été mesurés sur le site de restauration. Un sable de rivière, deux sables de sablière et un ciment blanc ont été proposés comme composants potentiels pour le mortier. Une « recette » définie après optimisation a été réalisée en laboratoire et présente, une fois durcie, une résistance de moins de 7 % d'écart par rapport à la cible et une couleur 12 % plus foncée mais dont la chromaticité se situe dans une zone si proche de la cible que l'œil humain ne peut en déceler la différence.

Fruit d'une collaboration intense entre mathématiciens et ingénieurs, les algorithmes génétiques ont désormais acquis la maturité nécessaire pour envisager une utilisation au service de la restauration du patrimoine. À la croisée des chemins, ils jettent les bases d'un outil d'aide à la décision qui propose au praticien des « recettes » en mesure de satisfaire (au sens d'un optimum) aux divers indicateurs d'un mortier compatible.

Prof. Laurent VAN PARYS, dr ir arch,  
UMONS – Faculté Polytechnique  
Prof. Thierry DESCAMPS, dr ir arch,  
UMONS – Faculté Polytechnique  
Prof. David LAPLUME, dr ir arch  
UMONS – Faculté d'Architecture et d'Urbanisme



Le matériau d'origine et le mortier obtenu avec la « recette » optimisée © UMONS





## Mise en œuvre d'une barrière étanche contre les remontées capillaires par injection d'un produit hydrophobe (FARCC n° 03.0713.06.01)

**NB :** Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

### • Mots-clés :

Injection, maçonnerie, humidité ascensionnelle, eau, capillaire, forage, chaux, brique, pierre, siloxane, silicate

### • FARCC associées :

03.0412.01.01 – Injection de coulis minéral naturel dans les maçonneries  
03.0512.02.01 – Dessalement des maçonneries

### • Historique : /

### • Documents techniques associés :

- NIT 210, L'humidité dans les constructions, particularités de l'humidité ascensionnelle. CSTC. Déc. 1998.
- *Humidité, diagnostic, remontées d'eau, infiltrations, condensation*. Collection « Concevoir et Construire », Éditions Alternatives, 1995.
- Annexe 1 aux contrats entre les Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles, le Centre scientifique et technique de la Construction et l'Institut royal du Patrimoine artistique – NM/G2/04 et 99/05.

### • Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Les remontées capillaires, ou humidité ascensionnelle, sont le résultat d'un phénomène physique basé sur le principe de la tension superficielle des liquides.



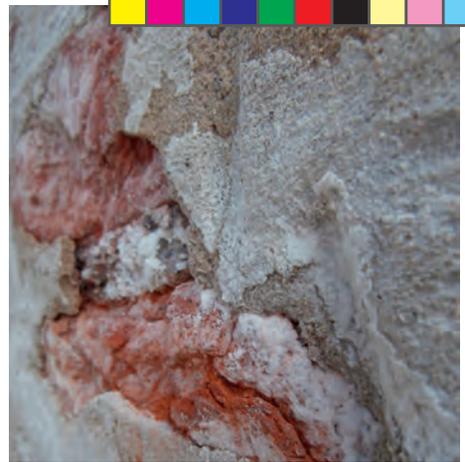
Résultat, après 12 mois, de mise en œuvre d'un badigeon à base de chaux aérienne : lessivage de certaines zones, pulvérisation du badigeon, taches persistantes, etc. © SPW-Patrimoine

Elles sont fonction du diamètre des pores (les capillaires) des matériaux. Ce sont essentiellement les maçonneries anciennes, de par leur procédé de mise en œuvre et l'absence de membrane étanche, qui sont concernées. Les origines sont diverses : nappe phréatique, proximité de plans d'eau (douve, étangs, etc.), eaux de ruissellement, rupture de canalisation ou citerne enterrée, etc.

En général, on observe une hauteur moyenne des remontées dans les maçonneries de l'ordre de 50 à 150 cm. Elles sont souvent matérialisées par des vagues plus sombres à la surface des matériaux. Il peut arriver, exceptionnellement, que la hauteur soit nettement supérieure dans des ambiances très confinées. À noter que l'humidité ascensionnelle est un vecteur important de l'apport de sels au cœur des maçonneries, surtout les nitrates issus de la décomposition des matières organiques azotées qui se trouvent dans le sol.

La présence d'eau dans le pied des murs et les désagréments liés à celle-ci, étaient déjà connus par les anciens même si, probablement, la compréhension du phénomène était très limitée. On a retrouvé sur certains chantiers de restauration diverses interventions techniques sur les parties inférieures des murs comme la pose d'ardoises naturelles, de membranes de zinc ou de plomb ou encore l'application d'une couche épaisse de goudron ou de mortier de ciment sur laquelle on venait fixer l'enduit de finition. Inutile de préciser que ces techniques, au mieux, étaient inefficaces, au pire, accentuaient les problèmes sur le long terme en isolant l'humidité au cœur de la maçonnerie. Il existe plusieurs moyens de combattre les remontées capillaires :

- mécanique, via l'insertion par petits tronçons successifs d'une membrane étanche horizontale dans la maçonnerie, très difficile à mettre en œuvre et beaucoup trop invasive, à éviter en matière de patrimoine ;
- physique, soit grâce à la pose d'un drain au pied des fondations couplée à l'installation d'une membrane alvéolée contre les murs de fondation, solution idéale quand elle est possible, soit à l'aide de siphons atmosphériques (tubes de Knapen) mais ils se révèlent ne pas être efficaces et sont particulièrement inesthétiques, donc à proscrire ;



Éclatement de la brique et du joint beurré lié à la poussée des sels lors de leur cristallisation suite à l'assèchement de la maçonnerie © SPW-Patrimoine

- électrique, basé sur le principe d'électrophorèse-osmose et de la différence de potentiel entre le mur concerné et le sol. Cette technique ne fait pas l'unanimité et ne semble pas devoir être retenue ;
- chimique, qui consiste en l'injection d'un liquide hydrophobe qui, en réagissant avec l'humidité du support, polymérise et obture les pores des matériaux traités, ce qui empêchera les remontées capillaires. C'est le sujet de la présente FARCC.

Suite à la mise en œuvre de la barrière étanche, le mur va pouvoir enfin sécher. Il est malheureusement courant de vouloir intervenir rapidement sur l'aménagement intérieur du mur sans attendre que celui-ci soit parfaitement sec, ce qui peut engendrer toute une série de pathologies, notamment des décollements des enduits liés à des efflorescences des sels qui cristallisent lors du séchage et/ou l'apparition de moisissures sur les nouveaux enduits.

La durée de séchage d'un mur varie selon plusieurs facteurs : le taux d'humidité initial du mur, la nature des matériaux constituant le mur – notamment la perméabilité –, et la porosité des composants, les conditions climatiques, la ventilation des locaux concernés, l'épaisseur du mur et son orientation, etc. En général, on considère qu'il faut approximativement un an pour qu'un mur de briques de 60 cm d'épaisseur atteigne l'équilibre hydrique souhaité. Il est communément admis que le taux d'humidité moyen au cœur d'un mur est de l'ordre de 6 % en masse.



Essais, in situ, des performances d'adhérence de quatre traitements différents sur un support contaminé par des sels. De gauche à droite : badigeon à base de chaux aérienne, peinture silicate, badigeon à base de chaux hydraulique et badigeon à base de chaux hydraulique en épaisseur plus importante. Aucun de ces produits ne s'est montré efficace après plus de 6 mois de mise en œuvre © SPW-Patrimoine





### Aide à la prescription dans le cahier des charges :

- Préalablement à l'injection, faire des mesures du taux d'humidité à l'aide d'une bombe à carbure, particulièrement aux endroits les plus sensibles. Un relevé précis sur plan sera réalisé et approuvé par la direction de chantier. La méthode au carbonate de rubidium peut également être utilisée, bien que plus précise, elle nécessite une mise en œuvre plus complexe et une expertise plus poussée.
- Vérifier une différence éventuelle du niveau du sol extérieur et intérieur afin d'adapter la ligne de forage au niveau le plus adéquat.
- Un contrôle de l'état de compacité du mur peut être utile afin de s'assurer que l'injection d'un coulis minéral obturant les cavités et creux les plus importants est bien nécessaire. Cette intervention permettra d'économiser le produit de traitement en évitant de remplir, inutilement, des cavités parfois importantes.
- Préalablement à toute injection, installer une protection efficace des différents éléments en périphérie de l'intervention : sol, éléments de décor, boiseries, etc.
- La variété des produits présents sur le marché est très importante. La nature du principe actif et la concentration de celui-ci sont fondamentales pour la réussite de l'intervention. C'est pourquoi, l'entreprise fournira la fiche de sécurité du produit qui sera mis en œuvre afin d'être validée par la direction de chantier. Le produit utilisé sera couvert soit par un agrément issu d'un laboratoire indépendant reconnu, soit par une fiche Atg ou équivalent.
- De récentes études ont montré que les produits à base de silicate, type méthylsilicate de potassium, ne se révélaient pas être très efficaces. Il faut privilégier les produits à base de siloxanes.
- Les trous d'injection se feront en quinconce tous les 10 à 15 cm. L'angle de forage sera le plus proche possible de 0°, il ne dépassera pas 5°. Idéalement, quand le contexte le permet (par exemple l'absence de décors), les forages se feront de l'intérieur vers l'extérieur au niveau le plus proche possible du niveau zéro.
- L'injection doit être réalisée sur les 3/4 de l'épaisseur totale du mur. Un débitmètre sera installé sur la tête d'injection et un relevé des quantités injectées, trou par trou, sera indiqué sur plan qui fera partie du D.I.U.
- L'injection se fera à refus, soit par gravité, soit sous très faible pression : 0,5 bar. Les pressions plus élevées, jusqu'à 6 bars maximum, étant réservées aux maçonneries plus compactes.
- La température minimum pour l'exécution des travaux sera de 5° C.
- Afin de vérifier l'efficacité de la barrière étanche, idéalement après un délai de 6 à 12 mois, refaire des mesures du taux d'humidité à l'aide de la bombe à carbure ou au carbonate de rubidium, aux mêmes endroits qu'avant l'intervention sur base du relevé établi avant injection.
- Si le contexte le permet, et avec l'accord de la direction de chantier, les enduits concernés par les remontées capillaires peuvent être décapés afin d'améliorer le séchage du mur.

Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET,  
SPW / DGO4 / Patrimoine / Direction de la  
restauration du patrimoine /  
Cellule d'appui et contrôle technique

## La pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville au cœur de l'actualité

Le 22 octobre 2013, un camion percutait les arcades de la pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville et provoquait une importante déstabilisation d'une première façade et l'effondrement partiel de la seconde. Ce monument, dernière construction avant le départ des moines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et conçu sous la forme d'un bâtiment-pont, enjambait la route régionale très fréquentée traversant le site de l'ancienne abbaye. En outre, il faisait partie intégrante du projet de développement d'un nouveau circuit de visite dont le chantier est en cours (mise en place d'une plateforme en structure métallique).

Dès le lendemain de l'accident, les agents du Service public de Wallonie et de l'Institut du Patrimoine wallon ont fixé les interventions nécessaires pour rencontrer un triple objectif : la réouverture rapide de

la voirie, la sécurisation du passage et la conservation maximale des parties moins touchées et restant en place. Sur base du rapport de l'inspection effectuée par la Direction de l'Expertise des Ouvrages (DGO1-65), un plan de démontage a été établi par les agents de la Direction de la Restauration (DGO4) et de l'Institut du Patrimoine wallon. L'accent s'est porté sur la dépose précautionneuse du blason de l'abbaye et la récupération maximale des pierres de taille en les triant (pierres issues de l'effondrement) et/ou les numérotant (sur base des relevés existants) et d'une nomenclature mise en place). Quant aux maçonneries laissées en place, elles nécessitaient un peignage complet, la pose d'élingues et la protection des têtes de murs.

Deux jours après l'accident, les travaux d'urgence démarraient. Rendu difficile en raison des conditions météorologiques défavorables (tempêtes, intempéries, etc.), ce chantier délicat en termes de sécurité et de moyens d'exécution s'est poursuivi jusqu'au 9 novembre 2013, date à laquelle la route a pu être réouverte à la circulation.

La question du remontage du bâtiment se pose désormais et devra prendre en compte différents paramètres comme la sécurité routière, la restitution de son image patrimoniale dans le contexte de procédures de certificat de patrimoine et de permis d'urbanisme. L'installation de la passerelle surplombant la route dans le cadre du nouveau circuit touristique va pouvoir se réaliser indépendamment de cet aspect.

## Le château des ducs d'Havré à Mons : restauration de la tour d'Enghien



© Les Amis du Château des Ducs d'Havré asbl

En ce début d'année 2014, l'asbl Les Amis du Château des Ducs d'Havré a eu le plaisir de découvrir le courrier du Ministre wallon du Patrimoine lui annonçant

officiellement la signature de l'arrêté lui octroyant une subvention de 620.394 € pour la restauration de la tour d'Enghien. Classé depuis 1936, le château est inscrit depuis 2001 sur la liste de l'Institut dont la mission est d'assister l'asbl qui œuvre à la sauvegarde du château depuis 1979.

Pendant les premières décennies d'existence de l'asbl, les bénévoles ont pu dégager l'ensemble des bâtiments de la végétation envahissante et les protéger par le placement de toitures provisoires.

En 2005-2006, une première phase de travaux de restauration a eu lieu. Cette première phase a permis de restaurer la couverture des ailes Charles-Alexandre de Croÿ et Anne de Lorraine afin d'assurer la stabilité

de l'ensemble des murs et de protéger et rendre accessibles les zones du rez-de-chaussée. Depuis, la grande salle située dans l'aile Charles-Alexandre de Croÿ peut être louée régulièrement pour l'organisation de divers événements.

Les rentrées financières des locations, les visites du musée et de la roseraie permettent à l'asbl de poursuivre son travail de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur du château.

Aujourd'hui grâce à la subvention octroyée, l'asbl va pouvoir réaliser la première phase de travaux de restauration de la tour d'Enghien estimée à 750.000 € TVAC et dont 80 % du coût des travaux subsidiés seront pris en charge par l'Administration du Patrimoine.





© Les Amis du Château des Ducs d'Havré asbl

Cette campagne de travaux a pour but de restaurer l'enveloppe extérieure de l'édifice, de recréer les anciens châssis à l'identique, de reconstruire la partie

effondrée de la tourelle d'escalier et du pignon du corps de logis jouxtant la tour.

Au terme de la restauration complète de la tour d'Engnien, celle-ci deviendra une bibliothèque qui accueillera le Fonds Émile Poumon, reçu en legs. Émile Poumon, historien originaire de la région, a rédigé de nombreux ouvrages et articles sur le patrimoine wallon. Ce fonds, composé de ses livres personnels mais aussi des nombreuses notes et documentations de l'historien, pourra ainsi être rendu accessible au public.

Mais avant cela, une seconde phase sera nécessaire pour effectuer la restauration des décors en stucs, réaliser les techniques spéciales et les divers aménagements intérieurs. L'asbl est donc à la

recherche de petits et grands mécènes pouvant l'aider à concrétiser ce projet...

**Contacts :**

Asbl Les Amis du Château des Ducs d'Havré  
Rue du Château, 30 à 7021 Havré (Mons)  
Tél : +32 (0)65 / 872 535  
[info@chateaudhavre.net](mailto:info@chateaudhavre.net)

Institut du Patrimoine wallon  
Cellule des Missions immobilières  
+32 (0)81 / 654 154  
[immo@idpw.be](mailto:immo@idpw.be)

### Classements, subsides récents et inaugurations

Octobre 2013 a vu le classement comme monument de l'église Saint-Remi de Gougnies, située sur le territoire de la commune de Gerpennes et remarquable au titre de plus ancienne église néogothique du Hainaut, sinon de Wallonie, ou comme étape de la marche Sainte-Rolande. Cette mesure de protection touche tant les façades, toitures et vitraux que les peintures murales ou l'important mobilier de l'église (banc de communion, chaire de vérité, confessionnaux, fonts baptismaux, lambris de chœur, orgue et buffet, statues, stations du Chemin de Croix, etc.). La mesure est accompagnée de la définition d'une zone de protection visant notamment à préserver la vue sur le monument et son environnement immédiat.

Inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, la citadelle de Namur bénéficie depuis plusieurs années de vastes campagnes de restauration. Toutefois, celles-ci n'ont pu s'atteler qu'à une partie des travaux nécessaires et ont révélé un état de conservation des murailles, des souterrains et des éléments distinctifs imposant des interventions urgentes. Un accord-cadre portant sur un montant de 10.000.000 € a été conclu entre la Wallonie et la Ville de Namur pour la période 2013-2022. Les tranches annuelles de 1.000.000 € couvriront les travaux, les frais généraux, la révision des prix et les dépassements éventuels liés à cette restauration d'envergure.

La cathédrale Saint-Paul de Liège bénéficiera également d'une subvention à la restauration sous la forme d'un accord-cadre d'un montant de 8.000.000 € pour une durée de 8 ans (2013-2020). Les travaux sur ce bien inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie porteront sur la restauration des toitures et charpentes du vaisseau principal, du chœur et du transept, des balustrades et des pinacles, des toitures des collatéraux et des façades du vaisseau principal et des collatéraux. Les tranches annuelles de 1.000.000 € couvriront les mêmes postes que ceux détaillés ci-dessus.

Un accord-cadre d'un montant de 2.400.000 € a également été signé afin de concrétiser le projet de restauration du séminaire de Bonne-Espérance à Estinnes. Conclu pour une durée de 6 ans, de 2013 à

2018, les tranches annuelles de 400.000 € couvriront les postes mentionnés plus haut, liés aux travaux de remise en état des charpentes et de réfection des toitures de l'aile principale donnant sur la cour d'honneur ainsi que sur la restauration des menuiseries extérieures de plusieurs ailes de cet ensemble inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. L'église abbatiale, œuvre de l'architecte Laurent-Benoît Dewez, ainsi que sa sacristie ont en outre été placées sur la liste des biens menacés confiés à l'Institut du Patrimoine wallon en raison de l'état préoccupant de leurs enduits.

Une subvention d'un peu moins de 1.600.000 € a été accordée cet automne pour les travaux d'aménagement intérieur et des abords du beffroi de Mons, inscrit sur les listes du patrimoine exceptionnel de Wallonie et du patrimoine mondial. Cette phase porte sur l'aménagement de l'accueil, l'électricité générale, l'éclairage, le chauffage, les ascenseurs et la scénographie du beffroi mais également sur la rue des Gades, notamment.

Les orgues de la collégiale Sainte-Waudru bénéficieront elles aussi d'une subvention d'un peu plus de 1.175.000 € pour leur restauration. Construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour l'abbaye de Cambron et démonté à la Révolution, l'instrument, qui constitue un rare exemple de cette époque et de ce style, ne sera installé à Sainte-Waudru qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Précédée de nombreuses interventions et adaptations au fil des siècles, cette restauration prévoit de sortir du buffet les jeux les plus récents pour améliorer les qualités acoustiques de l'instrument et en accroître l'utilisation.

Après plusieurs phases de restauration, l'église néogothique Sainte-Julienne à Rétinne va bénéficier d'une subvention d'un peu plus de 250.000 € pour la restauration de ses maçonneries extérieures, celle de ses peintures intérieures et celle de l'orgue. À ces mesures s'ajoute la mise en place d'un système de protection des vitraux.

L'Administration communale de Boussu bénéficiera d'une subvention d'un peu moins de 190.000 € pour

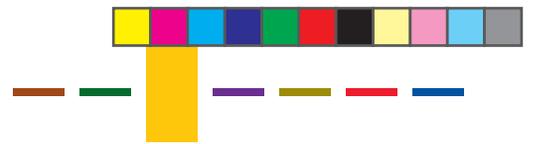
la restauration de la couverture et des maçonneries de la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Géry. Classé en 1970 de même que l'église et le reste de la chapelle, l'intérieur du monument – mausolées et gisants compris – est inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Un subside d'un peu moins de 75.000 € vient d'être octroyé à la Commune de Martelange pour la restauration de la chapelle Saint-Joseph de Grumelange, classée comme monument. Les travaux porteront notamment sur le renouvellement de la couverture et des zingueries de la toiture, la réfection des peintures murales ainsi que la restauration du dallage.

Une intervention de près de 27.000 € a été octroyée pour la restauration du château d'origine médiévale de Ruyff à Henri-Chapelle. Celle-ci s'ajoute à de précédents travaux de restauration subsidiés à hauteur d'un peu plus de 280.000 € par le passé. Les travaux actuels portent sur les menuiseries extérieures des ailes nord et ouest ainsi que sur les façades, charpentes, toitures et menuiseries extérieures de l'aile est.

Au début du mois de décembre dernier avait lieu l'inauguration après restauration du pont tournant d'Arquennes et de la passerelle piétonne fixe qui le surplombe. Situé à Seneffe entre les écluses 18 et 19 de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles et datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage d'art double classé comme monument constituait le seul point de franchissement du canal dans le village d'Arquennes. L'état de corrosion avancé ainsi que les charges de plus en plus importantes du charroi menaçaient la pérennité de l'ensemble, rendant nécessaire une réhabilitation complète achevée en octobre 2013 pour un budget total de 1.025.000 € HTVA.





## De la loi du 26 mars 1914 au classement de 2014 : un combat pour la protection du champ de bataille de Waterloo dit de la Belle-Alliance (1815)

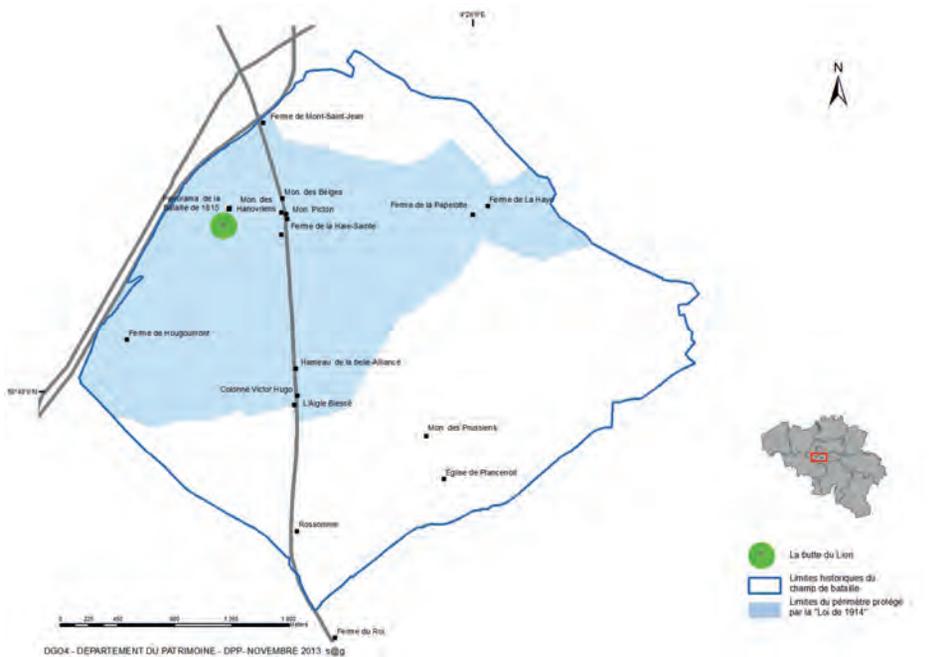


Fig. 1 – Périmètre de la loi de 1914 et périmètre visé par le classement de 2014 © SPW-Patrimoine

Le 18 juin 1815, les communes de Braine-l'Alleud, Waterloo et Lasne ont été le théâtre d'une bataille qui a mis fin à la politique d'hégémonie européenne menée par la France. L'armée anglo-néerlandaise dirigée par le duc de Wellington, associée à l'armée prussienne conduite par le maréchal Blücher, a vaincu Napoléon et son armée de 112.000 hommes, au prix d'une sanglante bataille.

Sur le site, témoin et symbole de la victoire de l'Europe contre l'Empire, une série de constructions commémoratives ont été érigées au lendemain de la bataille dont le monument aux Prussiens (1818), le monument Gordon (1817), le monument aux Hanovriens (1818), ou encore la célèbre butte du Lion (1824-1826). Celle-ci a nécessité plus de 300.000 m<sup>3</sup> de terres prélevées aux alentours, sacrifiant certaines caractéristiques topographiques qui avaient déterminé les choix stratégiques de Wellington, lequel aurait eu ces paroles lors d'un retour sur les lieux : « On a gâté mon champ de bataille ! ».

### La loi de 1914

En réaction à la multiplication de bâtiments à vocation commerciale – en particulier le Panorama (1912) – et pour éviter que de nouveaux ouvrages ne dénaturent le site, une « loi pour la préservation du champ de bataille de Waterloo » est promulguée le 26 mars 1914. Cette mesure de protection consentie à un site restera un cas unique, anticipant la loi pour la conservation des monuments et des sites de 1931.

Le périmètre défini par cette loi (fig. 1), d'une superficie de 535 ha (102 ha sur Braine-l'Alleud, 163,2 ha sur Waterloo et 270 ha sur Lasne), est frappé d'une servitude de *non aedificandi* ; sous certaines

conditions, une indemnité peut cependant être octroyée aux propriétaires. En raison du contexte historique et politique de 1914, la loi ne couvrira que le champ de bataille franco-anglais, à l'exclusion de la zone d'affrontement franco-prussienne qui, bien que prévue dans le texte initial, sera retirée juste avant la promulgation (fig. 2). Si tardivement d'ailleurs qu'un nouveau plan n'a pu être produit : le plan joint à la loi de 1914, conservé aux Archives générales du Royaume, porte encore les traces mal effacées du périmètre prévu initialement.

Grâce à cette loi, la zone protégée a globalement conservé son aspect de 1914. Cette préservation s'explique également par la vocation agricole du site. Celui-ci en effet s'inscrit dans un paysage mollement ondulé,

composé de sols d'excellente qualité en majorité cultivés par parcelles de grande taille. Les rares herbages, tapissent les creux humides du relief et les abords de l'habitat, groupés en villages le plus souvent implantés en bas de versant d'adret, dans les vallées qui creusent le plateau (fig. 3).

Les parties du champ de bataille non couvertes par la loi de 1914 ont, en revanche, beaucoup souffert d'une forte pression urbanistique, notamment autour de Plancenoit et Braine-l'Alleud.

### Le classement de 2014

La procédure de classement, initiée en 2014, 100 ans après la loi, a pour objectif de protéger la totalité du périmètre historique. Celui de la loi de 1914 est repris et étendu aux zones de combats franco-prussiens pour former un site d'une superficie totale de 1.193,28 ha, situé sur les communes de Braine-l'Alleud (102 ha), de Waterloo (238,8 ha) et de Lasne (852,48 ha).

Les zones d'extension à la loi de 14, bien qu'ayant subi par endroit une pression urbanistique plus forte, forment un ensemble homogène avec le périmètre déjà protégé. L'intégrité du paysage et du terrain, l'authenticité du lieu garantissent le maintien de leur pouvoir évocateur.

Florence BRANQUART, Historienne de l'art,  
Sébastien GROLET, Ingénieur agronome  
des Eaux et Forêts

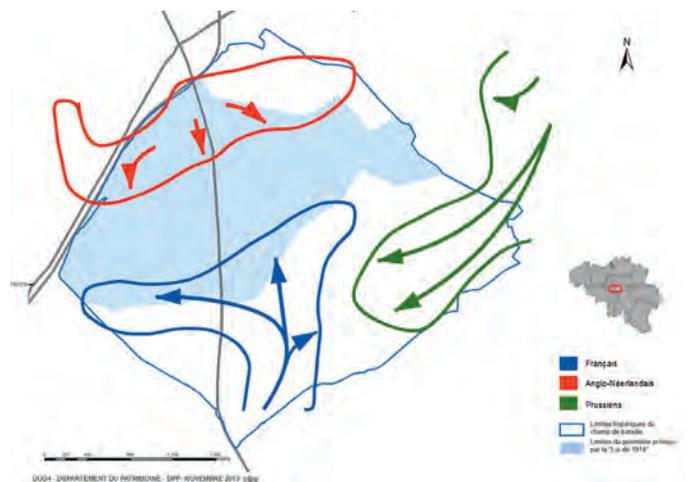


Fig. 2 – Représentation schématique des positions et déplacements des armées au cours de la journée © SPW-Patrimoine

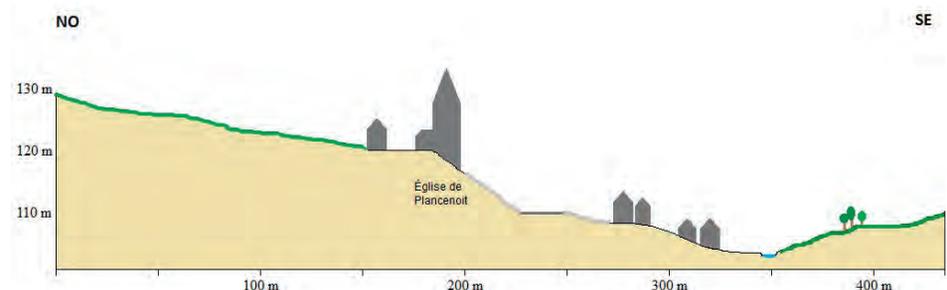


Fig. 3 – Le relief du site © SPW-Patrimoine

## Rapport d'activités 2011-2012 du Département du patrimoine

Missions, réalisations et travaux, résultats chiffrés, projets développés et en cours, programmes transversaux en matière d'archéologie, de restauration et de protection du patrimoine de Wallonie pour les années 2011 et 2012.

Sortie en novembre dernier du *Rapport d'activités du Département du patrimoine (SPW/DGO4) 2011-2012*.

Disponible sur [www.wallonie.be/patrimoine](http://www.wallonie.be/patrimoine).

## L'année de l'Archéologie !

2014 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la régionalisation de l'Archéologie. Expositions, colloques, conférences, balades, publications, etc. Un programme riche et varié émaillera cette année, de février à décembre.

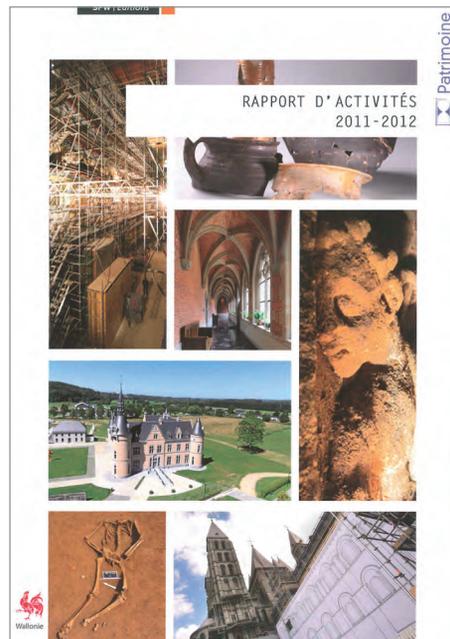
Le projet « Archéo2014 », piloté par la Direction de l'archéologie, réunit plus de 80 intervenants, professionnels et amateurs, autour de quelque 175 événements. Les actions proposées en 2014, au niveau régional ou local, suite à un appel à projets, s'adressent à tous les publics confrontés à l'activité des archéologues en Wallonie : citoyens intéressés, experts scientifiques, décideurs, aménageurs. Le concept est simple : « L'archéologie partout, pour tous ».

Mais « Archéo2014 », c'est aussi l'occasion de préciser les enjeux de demain et de dresser un bilan des avancées dans

les domaines liés à la recherche archéologique, préventive ou de programme, en mesurant le chemin parcouru au cours du dernier quart de siècle.

### 25 ans de mutations

En effet... Comme partout en Europe, l'archéologie en Wallonie a connu de profondes mutations. Cette évolution a touché la structure administrative, le fonctionnement des services, la sociologie des personnes impliquées et, plus globalement, les modes de pensée.



archéologiques portaient sur des programmes de recherches et parfois sur le « sauvetage » de sites en cours de destruction. Mais une place très restreinte était consacrée à la gestion proprement dite du patrimoine archéologique. Et rares étaient les fouilles de prévention anticipant les grands travaux d'aménagement.

**Les équipes du SPW assurent la gestion du patrimoine archéologique et réalisent les fouilles de prévention ou des recherches programmées sur l'ensemble du territoire wallon, souvent en partenariat avec d'autres acteurs opérationnels ou scientifiques.**

### Une archéologie préventive

Avec la régionalisation de la compétence, une « Direction des fouilles », rebaptisée « Direction de l'archéologie » en 1996, fusionne la partie francophone de l'ex-Service national des fouilles et les services SOS-Fouilles de la Communauté française de Belgique, eux-mêmes créés une dizaine d'années plus tôt.

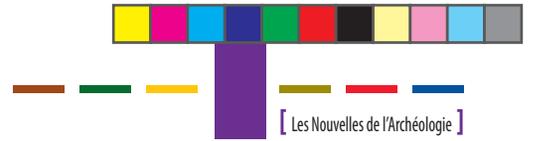
Intégrée au Département du patrimoine, la Direction de l'archéologie prend alors place au sein de la DGO4, en vue de garantir une intégration maximale de la matière dans les processus d'urbanisme et d'aménagement.



© SPW-Patrimoine



© SPW-Patrimoine



© SPW-Patrimoine

Aujourd'hui, la prise en compte du patrimoine archéologique le plus en amont possible des projets d'aménagement permet de limiter les interventions de sauvetage ou d'urgence liées à une destruction inéluctable du patrimoine enfoui. L'archéologie préventive représente ainsi, en Wallonie comme ailleurs, la part majoritaire de l'activité archéologique.

### Les métiers de l'archéologie s'exposent

Un des événements programmés pour cet anniversaire peut être épinglé par son caractère original et transversal. Il s'agit de l'exposition itinérante, outdoor, proposée par Guy Focant, photographe du Département du patrimoine. L'exposition, présentée en une vingtaine de lieux publics de Wallonie et de Bruxelles, vise cette fois les divers champs d'activité de l'archéologie wallonne. Elle bénéficie du soutien du Département de la communication (SG), et son itinérance est assurée par la cellule Events de la DGO4.

Carte blanche a été donnée à Guy Focant pour approcher, avec sa sensibilité, les différents « métiers de l'archéologie ». Sur le terrain, au bureau ou au laboratoire, c'est dans l'action qu'ont été photographiés les archéologues, chercheurs, techniciens, opérateurs qui, chaque jour, contribuent à la sauvegarde et à la connaissance de notre patrimoine archéologique.

Cet impressionnant travail qui se concrétise dans une soixantaine de panneaux urbains, trouve une prolongation dans une publication réalisée avec la collaboration du Préhistomuseum de Ramioul et éditée par l'Institut du Patrimoine wallon (IPW).

### Ne manquez pas l'exposition à :

- Namur, du 14 février au 11 mars 2014
- Wavre, du 15 au 26 mars 2014
- Bouvignes, du 29 mars au 9 avril 2014
- Villers-la-Ville, du 12 au 22 avril 2014
- Clairefontaine, du 25 au 28 avril 2014
- Bruxelles, du 1<sup>er</sup> au 14 mai 2014 et du 2 au 27 août 2014
- Ath/Ghislenghien, du 17 au 31 mai 2014
- Treignes, du 4 au 11 juin 2014
- Modave, du 14 juin au 6 juillet 2014



© SPW-Patrimoine

- Rochefort, du 9 au 30 juillet 2014
- Tournai, du 30 août au 16 septembre 2014
- Éghezée, du 19 septembre au 5 octobre 2014
- Mariemont, du 8 au 20 octobre 2014
- Marche-en-Famenne, du 23 octobre au 5 novembre 2014

Tous les renseignements sur [Archeo2014.be](http://Archeo2014.be)

Par le biais de la photographie et aidé des témoignages des divers intervenants, Guy Focant, photographe au Département du patrimoine (SPW-DGO4) a souhaité illustrer les différentes facettes de l'archéologie moderne, suivre l'évolution de la démarche scientifique depuis l'analyse préalable du site jusqu'à l'étude finale des résultats et la présentation des objets restaurés, mais aussi dépoussiérer une image souvent stéréotypée d'une profession peu ou mal connue.

L'archéologue d'aujourd'hui a su suivre l'évolution de notre société. Toujours omniprésent sur le terrain, chef d'orchestre, lien indispensable avec les aménageurs du territoire, il encadre à présent une équipe de techniciens et d'opérateurs spécialisés dont le savoir-faire est illustré ici.



Photo tirée de l'exposition et de l'ouvrage Les Métiers de l'archéologie. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine



Photo tirée de l'exposition et de l'ouvrage Les Métiers de l'archéologie. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Ce témoignage photographique permet de franchir les grilles des chantiers, ouvre les portes des institutions, des ateliers et des laboratoires. Il montre au grand jour le travail rarement médiatisé de ces femmes et de ces hommes passionnés et passionnants pour faire découvrir comment, grâce à leur expertise, ils contribuent à enrichir nos connaissances du passé et lèvent toujours un peu plus le voile sur le mode de vie de nos ancêtres.

Une édition de l'IPW, en collaboration avec le SPW et de nombreux partenaires scientifiques, académiques et associatifs, belges et étrangers.

Patrimoine

Jean PLUMIER,  
Directeur,

Direction de l'archéologie (DGO4)

Pour en savoir plus...

SPW-DGO4

Département du patrimoine

Direction de l'archéologie

Rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 Namur (Jambes)

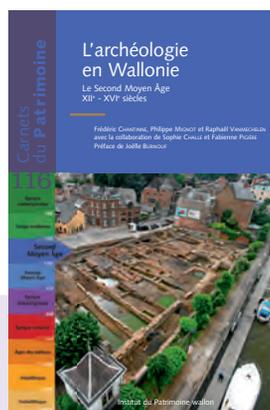
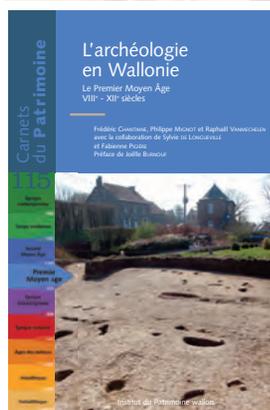
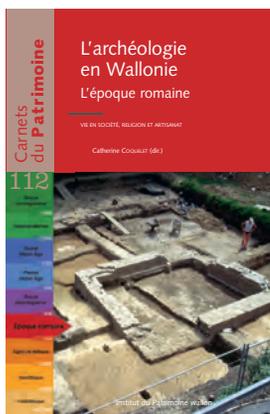
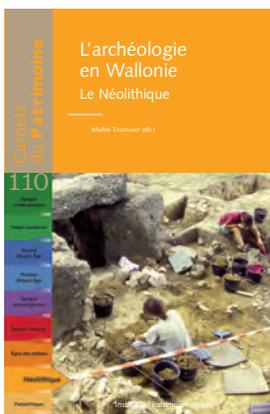
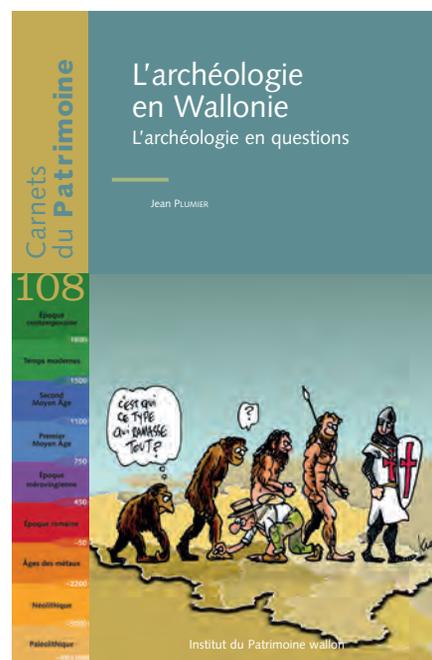
[archo2014.be](http://archo2014.be)

### Un panorama en 11 volumes

Autre action marquant cette année de l'Archéologie : une série de 11 « Carnets du Patrimoine », brossant un panorama de l'Archéologie en Wallonie. Le premier, *L'archéologie en questions*, l'évoque dans ses composantes administratives, légales, scientifiques et opérationnelles, et présente les grands principes de l'archéologie, son organisation à l'échelle régionale, ses acteurs ainsi que ses partenaires. Les 10 carnets suivants abordent notre histoire en huit grandes synthèses, suivant un découpage chronologique, de la Préhistoire à nos jours : le Paléolithique (n° 2), le Néolithique (n° 3), les Âges des Métaux (n° 4), la période romaine (n° 5-6), l'époque mérovingienne (n° 7), le Moyen Âge (n° 8-9), les Temps modernes et l'Époque contemporaine (n° 10-11).

Souligner l'importance du développement des sciences annexes – certaines étaient encore balbutiantes voici quelques années – était essentiel, tout comme situer chacun des indispensables maillons dans le processus de recueil et d'analyse multidisciplinaire des données.

en huit grandes synthèses, suivant un découpage chronologique, de la Préhistoire à nos jours : le Paléolithique (n° 2), le Néolithique (n° 3), les Âges des Métaux (n° 4), la période romaine (n° 5-6), l'époque mérovingienne (n° 7), le Moyen Âge (n° 8-9), les Temps modernes et l'Époque contemporaine (n° 10-11).





## Le Printemps des Sciences 2014 : à la recherche de nos origines (Pass, 24 au 30 mars 2014)



Initié en 2001, le Printemps des Sciences est devenu un événement incontournable de la sensibilisation aux sciences en Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque année durant toute une semaine, les scientifiques

vont à la rencontre du public scolaire mais aussi du grand public et des familles. En 2014, le Printemps des Sciences s'associe à l'Année de l'archéologie au travers du thème « À la recherche de nos origines ».

Le Service de l'archéologie de la Direction extérieure du Hainaut (DGO4) mettra le pied à l'étrier en participant notamment au « Festival scientifique pour petits et grands », organisé par l'Université de Mons-Hainaut au Parc d'aventure scientifique de Frameries, les 29 et 30 mars 2014.

Au programme du stand Archéologie, des activités ludiques et accessibles à tous pour partir à la découverte de notre passé au travers des traces matérielles laissées par nos ancêtres.

Tous les renseignements sur le Printemps des Sciences 2014 : [www.printempsdessciences.be](http://www.printempsdessciences.be)

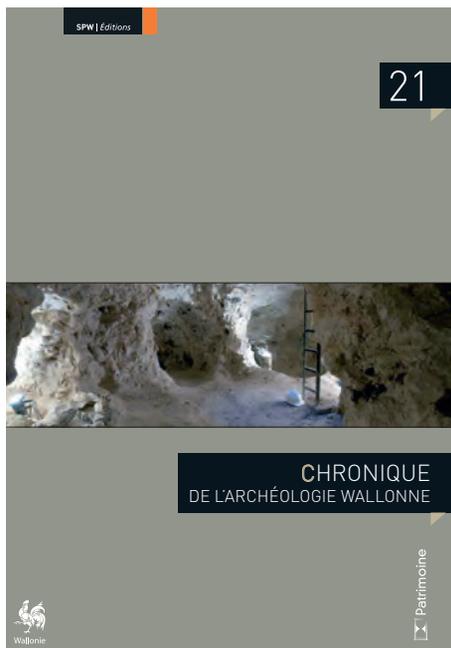


## Sortie du n° 21 de la « Chronique de l'archéologie wallonne »

La « Chronique de l'archéologie » publie annuellement les résultats des travaux archéologiques menés en Wallonie. Ce numéro 21 présente les activités archéologiques 2012.

*Chronique de l'archéologie wallonne*, 21, Namur, SPW, 2014, 316 pages, 12 €, disponible sur [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be).

L'ensemble des notices parues dans la collection de la « Chronique » sont accessibles sur le site : [spw.wallonie.be/dgo4/site\\_caw](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw).



Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie ... [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_caw/index.php](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php)

**Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie**  
**Département du Patrimoine - Direction de l'Archéologie**  
**Index de la Chronique de l'Archéologie wallonne**

Province :  Commune :

Ancienne commune :  Hameau :  Lieu-dit :

Adresse :  Nom du site :

Epoque :  Auteur :

Titre :  Tome :  Année :

Page :

Afficher  enregistrements Recherche :

Commune	Ancienne commune	Nom du site	Auteur(s)	Titre	Tome	Année	Page(s)
NAMUR	Namur	-	Plumier J.-Mees N.-Vanmechelen R.	Namur : cimetière moderne, extra-muros	4-5	1996-1997	198
NAMUR	Namur	-	Plumier J.	Namur : école Sainte-Marie	3	1995	148

## Photographie, dessine ou filme un trésor...

Dans le cadre de l'« Année de l'archéologie en Wallonie », le Musée royal de Mariemont lance un grand concours de créations multimédias destiné aux élèves et étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Articulé autour du thème : « Photographie, dessine ou filme le trésor que tu aimerais découvrir, aujourd'hui ou dans 2.000 ans, sur terre ou ailleurs... », ce concours est ouvert aux enfants et aux jeunes de 5 à 21 ans.

Seule condition, les créations doivent parvenir au musée pour le 2 mai 2014. Outre de très jolis prix, remis le 25 mai prochain, les lauréats auront le plaisir de voir leur œuvre présentée dans l'exposition « Trésor ? / Trésor ! Archéologie au cœur de l'Europe », qui se tiendra au Musée royal de Mariemont du 10 mai au 30 novembre 2014.

Informations complémentaires et règlement :

[www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

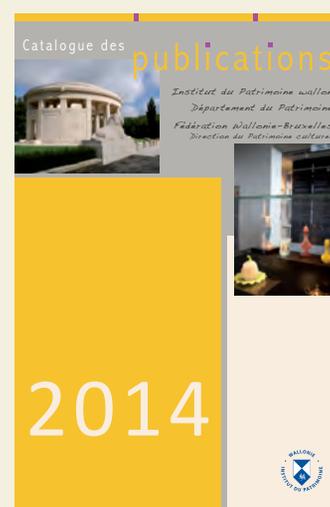
## Publications et Manifestations



Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la Foire du Livre de Bruxelles s'affiche comme un événement incontournable pour l'ensemble des acteurs du livre ainsi que leur public. Cette édition s'attaquera au thème de « l'Histoire avec sa grande hache » et au centenaire de la Grande Guerre. Signalées le long d'un parcours thématique, les éditions de l'Institut du Patrimoine wallon vous y donnent rendez-vous, notamment lors d'un débat centré sur les traces de l'Histoire wallonne, le 20 février à 16h !

Du 20 au 24 février 2014  
Tour & Taxis  
Avenue du Port, 86c  
1000 Bruxelles  
[www.flb.be](http://www.flb.be)

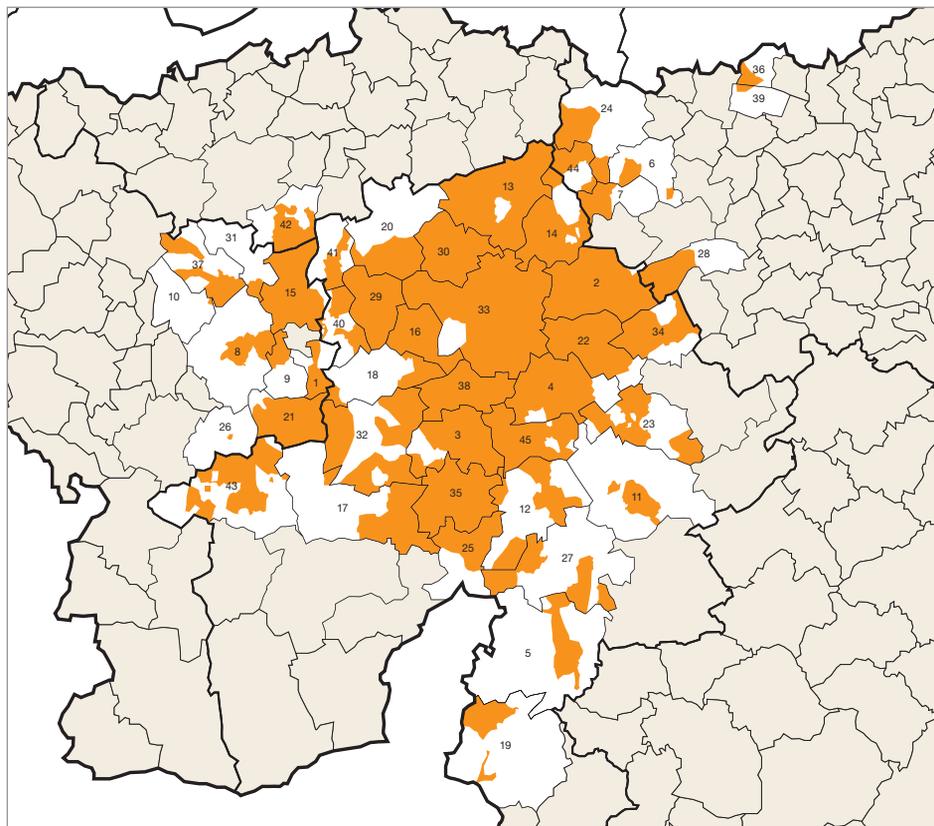
Depuis 2012, le catalogue des publications est commun aux éditions de l'Institut du Patrimoine wallon et du Service du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les publications sont diffusées par l'IPW.



### La collection « Sur les traces » s'enrichit d'un 3<sup>e</sup> volume

1795. Les territoires de l'actuelle Wallonie sont annexés à la République française. Ce rattachement marque irrémédiablement la fin de l'Ancien Régime dans nos contrées et la disparition définitive de principautés pluriséculaires qui existaient depuis le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle. Si certains sont oubliés ou méconnus du grand public, ces anciens « pays » restent parfois très présents dans l'inconscient collectif de tous les Wallons.

En effet, nos cinq provinces tirent leur nom de ces anciens « pays » médiévaux. Si l'histoire de ceux-ci a été étudiée sous de nombreux aspects depuis près d'un siècle et demi, les traces matérielles qui en subsistent n'avaient jamais fait l'objet d'un recensement systématique sur l'ensemble du territoire de la Wallonie actuelle. Grâce à de nombreuses notices richement illustrées, à des cartes inédites et à une liste des anciennes localités (avant fusion de 1976) qui permet de situer géographiquement celles-ci dans les frontières antérieures à 1795, le lecteur partira sur les traces de quatorze « pays » d'Ancien Régime parvenues jusqu'à nous : celles de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy, de la principauté épiscopale de Liège, du marquisat de Franchimont,



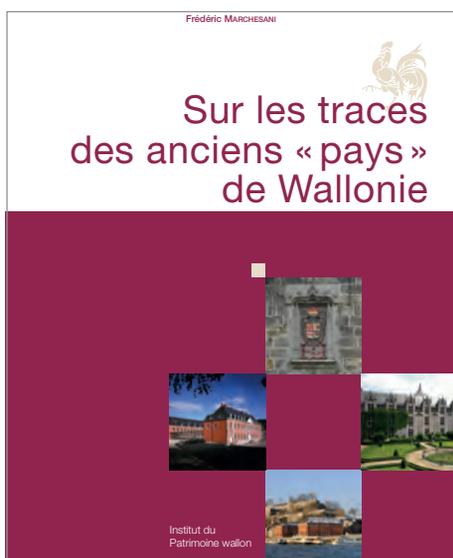
du duché de Bouillon, du comté de Namur, du comté de Hainaut, du duché de Luxembourg, du duché de Brabant, du duché de Limbourg et des Pays d'Outremeuse, du Tournais, du comté de Flandre, du royaume de France et de l'Électorat de Trèves.

Frédéric MARCHESANI, *Sur les traces des anciens « pays » de Wallonie* (« Sur les traces », 3), Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2013, 384 pages, 45 €.

Cet ouvrage permettra ainsi au lecteur de découvrir ou de redécouvrir par l'intermédiaire de ces éléments patrimoniaux l'histoire de nos contrées lorsqu'elles étaient morcelées. Autant de témoignages, quelquefois bien discrets, que nous ont laissés de lointains comtes, ducs, princes, rois et empereurs.

#### Le comté de Namur :

- |                   |                            |                      |
|-------------------|----------------------------|----------------------|
| 1. Aiseau-Prezles | 16. Floreffe               | 30. La Bruyère       |
| 2. Andenne        | 17. Florennes              | 31. Les Bons Villers |
| 3. Anhée          | 18. Fosses-la-Ville        | 32. Mettet           |
| 4. Assesse        | 19. Gedinne                | 33. Namur            |
| 5. Beauraing      | 20. Gembloux               | 34. Ohéy             |
| 6. Braives        | 21. Gerpinnes              | 35. Ohhaye           |
| 7. Burdinne       | 22. Gesves                 | 36. Oreye            |
| 8. Charleroi      | 23. Hamois                 | 37. Pont-à-Celles    |
| 9. Châtelet       | 24. Hannut                 | 38. Profondeville    |
| 10. Courcelles    | 25. Hastière               | 39. Remicourt        |
| 11. Ciney         | 26. Ham-sur-Heure-Nalinnes | 40. Sambreville      |
| 12. Dinant        | 27. Houyet                 | 41. Sombreffe        |
| 13. Éghezée       | 28. Huy                    | 42. Villers-la-Ville |
| 14. Fernelmont    | 29. Jemeppe-sur-Sambre     | 43. Walcourt         |
| 15. Fleurus       |                            | 44. Wasseiges        |
|                   |                            | 45. Yvoir            |





## Un « Carnet » consacré à l'église Saint-Étienne de Waha et à ses remarquables vitraux



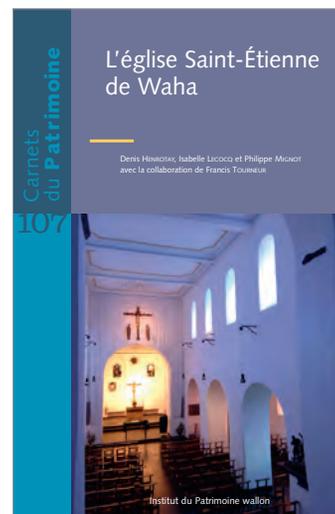
Présentation du Carnet sur Waha en présence des autorités de Marche-en-Famenne © IPW

faménienne. À l'ouest et au nord, les premières crêtes du Condroz délimitent le champ visuel. Mais Waha, c'est d'abord au milieu d'un village étiré, une église. Et quelle église !

En 2003-2004, l'artiste belge Jean-Michel Folon réalise six grands vitraux pour les fenêtres des collatéraux de l'église Saint-Étienne de Waha, série complétée par dix autres nouveaux vitraux dans les huit fenêtres

Waha est un village établi à flanc de la bande calcaire, appelée Calestienne, qui s'étale d'ouest en est. La rue principale, l'axe du village, lui est parallèle et domine d'une cinquantaine de mètres la dépression

hautes de la nef et le jubé, par le même artiste. La seconde partie de ce « Carnet du Patrimoine » est entièrement consacrée à l'étude de ces vitraux.



Denis HENROTAY, Isabelle LECOQ et Philippe MIGNOT avec la collaboration de Francis TOURNEUR, *L'église Saint-Étienne de Waha* (« Carnets du Patrimoine », 107), Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2013, 40 pages, 5 €.

## Le hameau de Maraîche dans le Tournaisis au cœur d'un volume des « Études et Documents »

Localisé dans le Tournaisis, à Esplechin, le site du hameau de Maraîche livre de nombreux vestiges dont les plus marquants sont des fosses contenant, du moins certaines d'entre elles, un abondant matériel archéologique médiéval et post-médiéval. L'approche pluridisciplinaire permet de mesurer l'importance de l'occupation. La géographie, la géologie et l'observation de cartes anciennes contribuent à replacer le site dans son cadre naturel et à appréhender l'évolution du paysage. La lecture des données historiques implique un questionnement sur l'origine de cette occupation et son éventuelle relation avec l'abbaye Saint-Martin de Tournai qui fut l'une des principales implantations bénédictines de nos régions. Les analyses paléo-environnementales débouchent sur diverses hypothèses concernant

notamment les produits consommés sur place, les cultures développées aux alentours ou le travail du lin. L'étude des très nombreux fragments de céramique récoltés dans les structures apporte des précisions quant à la datation de l'occupation, au niveau social des individus et à l'approvisionnement d'un site de consommation rural établi en vallée scaldienne. Elle permet en outre de poser un jalon supplémentaire dans le cadre de recherches menées sur la céramique médiévale et post-médiévale de la région de Tournai.

Dolores INGELS (dir.), *Une occupation médiévale et post-médiévale à Maraîche (Tournai/Esplechin). Quelles relations avec l'abbaye Saint-Martin de Tournai ?* (« Études et Documents. Archéologie », 24), Namur, SPW, 2014, 148 pages, 20 €.



## Au cœur des chasses, les reliques...

Qu'est-ce qu'une relique ? À quoi servent les reliques ? Comment s'est développé leur culte ? Quelles sont les grandes reliques vénérées en Europe ? D'un abécédaire à un dictionnaire des grandes reliques, sous des allures à la fois de manuel ou d'ouvrage scientifique universitaire, ce livre se propose de répondre à tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sujet.

Le Moyen Âge a vécu un long développement du culte des saints, qui imprègne les mentalités. Les reliques y ont joué un rôle considérable, car le saint est considéré comme présent et puissant par leur intermédiaire. Si les ossements sont les reliques par excellence, il existe toute une série d'autres reliques. Le Saint Suaire et la Sainte Croix sont bien connus, et les ostensions ou les pèlerinages séculaires gardent parfois actualité. Trop souvent ne fut retenu que l'aspect spectaculaire des reliques : leur trafic passe pour scandaleux à nos yeux. Mais le domaine de recherche est immense et les

centres d'intérêt historique multiples. Les reliques sont des instruments de communication exceptionnels et leur puissance médiatique est profonde dans la société. Le culte des reliques traverse toutes les périodes de l'histoire, depuis l'Antiquité tardive ; il concerne le Christ et chaque saint, groupes de saints, à travers la dévotion vouée par les religieux comme par les laïcs. Les reliques sont devenues un nouveau et vrai champ historique.

La publication systématique des trésors d'églises en cours apporte de nouveaux documents. Ouvrir les chasses avec doigté archéologique permet d'en inventorier le contenu avec rigueur et d'en publier les résultats. Les sources écrites retrouvées éclairent parfois l'histoire d'un édifice religieux ou d'une œuvre d'art – le contenant, le reliquaire – et elles mentionnent des noms de saints, de lieux et de personnages, sans oublier leur intérêt paléographique évident. Les objets

archéologiques les accompagnant sont divers. Ici se dessinent « les routes de la foi » et, plus largement, se révèlent les traces des contacts humains, un puzzle extraordinaire à reconstituer et qui sort largement du domaine strictement hagiologique. La circulation des biens et des personnes et les réseaux mis en place sont révélés par ces traces matérielles multiformes, qui concourent grandement à la connaissance du passé. Ici commence « le métier d'historien ».

Philippe GEORGE, *Reliques. Le Quatrième Pouvoir*, Nice, Les Éditions Romaines, 2013, 430 pages, 24,85 € (et 5 € en version numérique). En vente à la boutique de l'Archéoforum de Liège.

Pour toute information : [www.leseditionsromaines.fr](http://www.leseditionsromaines.fr)





## La collégiale Sainte-Croix à Liège

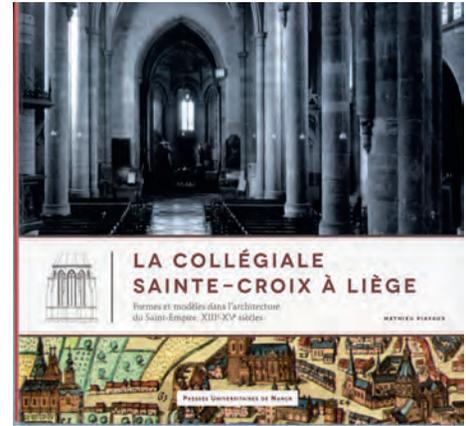
L'architecture bâtie au bas Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Liège, aux confins occidentaux du Saint-Empire germanique, a suscité à ce jour très peu d'études approfondies. L'image affichée par les grandes collégiales gothiques élevées en bord de Meuse entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle reste donc vague et très difficile à interpréter.

Cet ouvrage tout entier dédié à la collégiale Sainte-Croix de Liège permet de combler partiellement ces lacunes et de proposer une nouvelle lecture de ce riche patrimoine médiéval.

La collégiale Sainte-Croix de Liège est édifiée entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, selon des choix architecturaux très originaux qui ont de tous temps intrigué les auteurs. Le bâtiment est également indissociable des travaux de restauration des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui vont réinterpréter l'édifice médiéval et nous le transmettre dans un état primitif agrémenté d'ornements néogothiques.

Dans cet ouvrage, Mathieu Piavaux retrace l'histoire d'une église singulière, depuis ses origines jusqu'aux derniers travaux de restauration du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteur y retrace tout d'abord l'histoire de l'édifice, au fil d'une étude combinant l'archéologie du bâtiment à l'analyse du décor monumental et aux témoignages des sources écrites conservées. Il en étudie ensuite les formes dans une perspective plus large, afin d'en chercher l'origine et de mieux comprendre leur adoption par des chanoines liégeois du bas Moyen Âge.

Les résultats montrent que, loin de se cantonner à un contexte stylistique et technique régional, l'église Sainte-Croix s'intègre également, à sa manière, dans une histoire de l'architecture plus globale et bénéficie tout autant des apports et influences de l'architecture du Nord de la France que des expériences menées en terre d'Empire au bas Moyen Âge. La titularité de l'église paraît du reste jouer un rôle clé dans le choix des modèles architecturaux. La relique de la Croix détenue par le chapitre depuis le XI<sup>e</sup> siècle



semble en effet conférer à cette église liégeoise une identité spécifique, qui motive la référence répétée à des édifices étroitement associés à la passion du Christ, comme la Sainte-Chapelle de Paris ou encore le Saint-Sépulchre de Jérusalem.

Mathieu PIAVAUX, *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2013, 432 pages, 70 €. Pour se procurer l'ouvrage : [www.unamur.be/asbl/pun](http://www.unamur.be/asbl/pun).

## Les 175 ans du passage Lemonnier (Liège)

En 2014, le passage Lemonnier fêtera le 175<sup>e</sup> anniversaire de son inauguration et, dans le cadre des différentes manifestations qui seront organisées à cette occasion, sortira un nouvel ouvrage sur son histoire avec le soutien de l'Institut du Patrimoine wallon et du Ministre wallon en charge du Patrimoine.

Si c'est en 1836 que fut créée la Société civile du Passage Lemonnier, la galerie éponyme fut construite entre 1837 et 1838 et inaugurée en janvier 1839. Depuis lors, il est toujours bien là, même si entre 1934 et 1937, il fit l'objet d'aménagements importants qui lui ont donné son aspect actuel.

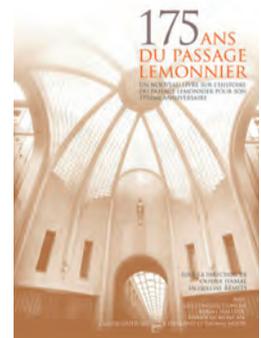
Les Éditions Noir Dessin Production ont sorti en 2010 un premier livre sur l'histoire de la galerie qui est le plus ancien passage couvert de Belgique, sous la signature de Olivier Hamal et de Jean Jour. Pour 2014, Olivier Hamal et Jacqueline Remits préparent sous leur direction un nouveau livre qui sera beaucoup plus complet que le premier, tenant compte de

nombreuses informations et documents inédits trouvés entre-temps. Il s'intéressera également davantage à la vie et à la succession des commerces depuis 1839 mais aussi à de nombreux faits et autres anecdotes en rapport avec le passage Lemonnier et son environnement direct. Des descendants de commerçants ont ainsi été sollicités et ils ont rassemblé leurs souvenirs familiaux.

Contribueront pour commencer Robert Halleux, Membre de l'Institut de France et ancien Directeur du CHST, sur le contexte sociopolitique et technique des années 1830 à Liège, Patrice de Moncan, écrivain et auteur de nombreux ouvrages sur les passages et galeries en Europe, Claude Gaier, ancien Conservateur du Musée d'Armes de Liège, sur les armuriers et ils y furent nombreux au XIX<sup>e</sup> siècle, Monique Merland, Documentaliste à la CRMSF, sur la verrière de 1937 et l'utilisation de dalles et briques de verre, Thomas Moor, Attaché à la Cellule Architecture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur

les transformations de Henri Snyers au XX<sup>e</sup> siècle.

Dès à présent, il vous est possible de réserver votre ou vos exemplaire(s) (environ 400 pages) au prix préférentiel de 40 € (hors frais de port éventuels) auprès de la Société civile du Passage Lemonnier, place de Bronckart, 1 à 4000 Liège • [info@passagelemonnier.be](mailto:info@passagelemonnier.be) et fax +32 (0)4 / 252 30 12. Les personnes ayant réservé un ou plusieurs exemplaires seront recontactée début de l'année 2014 pour les modalités pratiques de paiement et de livraison.



## Une figure du patrimoine... social de Wallonie

Le patron de l'IPW est aussi historien de la Wallonie et son dernier ouvrage, couronné par le prix littéraire Prince Alexandre de Belgique, vient de sortir de presses. Dans les années 1970, « Marie Mineur » était le nom d'un groupe de militantes féministes en milieu ouvrier né dans la région de La Louvière, qui rendaient hommage à une travailleuse du XIX<sup>e</sup> siècle dont les détails biographiques s'étaient perdus. C'est l'histoire de cette pionnière féministe que retrace l'ouvrage.

Née à Verviers quasi en même temps que la monarchie belge, en septembre 1831, Marie Mineur travaille en usine dès l'âge de huit ans. À quarante et un ans, elle commence à militer dans les rangs de la

Section des Femmes de la Première Internationale ouvrière. Elle prend la parole des années durant dans de nombreux meetings, non seulement à Verviers mais aussi à Liège et dans le Centre. Jusqu'à la fin du siècle, elle continue de propager des idées féministes et laïques, et sera à l'origine des toutes premières « fêtes de la jeunesse » laïques en Wallonie. Elle meurt parfaitement oubliée en 1923.

Sa biographie est la première consacrée à une militante du mouvement ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle en Wallonie ou à Bruxelles, un univers essentiellement masculin où Marie Mineur fut une figure d'exception.

Freddy JORIS, *Marie Mineur. Marie rebelle, Waterloo*, Éditions Avant-Propos, 2013, 192 pages, 18,95 €.





## Les arbres remarquables de Wallonie à nouveau à l'honneur

Rehaussé par 250 portraits lumineux, illustré de nombreux documents d'archives méconnus, ce livre est une formidable invitation à chauffer ses bottines pour aller à la rencontre de plus d'un millier d'arbres parmi les plus beaux, les plus vieux ou les plus rares de Wallonie.

Vétérans sillonnés de cicatrices ou héritiers prometteurs, ils balisent chemins et carrefours, chevauchent limites et frontières, côtoient croix, chapelles ou églises, mais aussi châteaux et fermes séculaires. Par centaines, ils furent les symboles du pouvoir et de la justice, les supports de la foi et des croyances, les emblèmes de la paix et de la liberté. D'autres enfin sont venus de contrées lointaines pour orner parcs, jardins et places publiques.

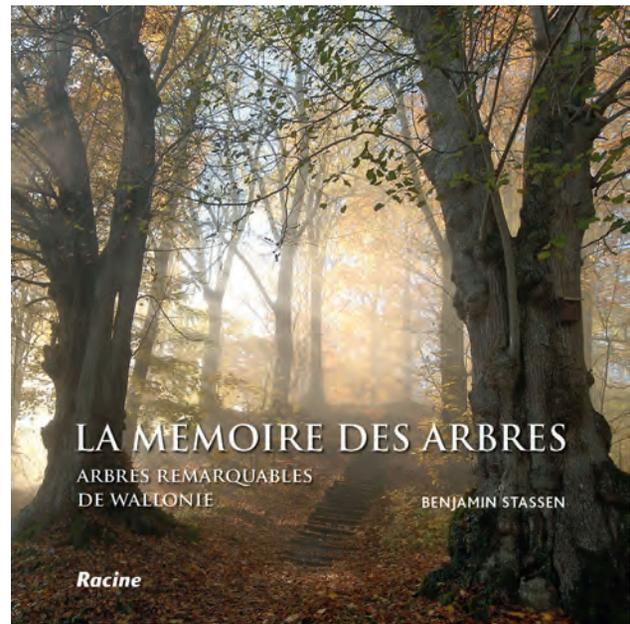
L'arbre remarquable a longtemps été réduit au rang de témoin muet. Or il n'en est rien : par sa présence, son âge, l'emplacement qu'il occupe ou l'espèce à laquelle il appartient, il s'avère un précieux, parfois le seul témoin – vivant mais vulnérable – des rites et institutions, des coutumes et traditions issus d'un

passé parfois très lointain dans lesquels sont enracinés l'âme et l'héritage du peuple wallon.

Fondateur de l'asbl Le Marronnier en 1989, lauréat de la Fondation belge de la Vocation et de la Fondation Spes, l'auteur se consacre, par le mot et l'image, à la connaissance et la protection des arbres et paysages remarquables depuis 25 ans.

Benjamin STASSEN, *La mémoire des arbres. Arbres remarquables de Wallonie*, Bruxelles, Éditions Racine, 2013, 466 pages, 39,95 €.

Pour tout renseignement :  
[www.racine.be](http://www.racine.be)



## Une nouvelle publication du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes

Depuis 2005, le Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes, qui tient ses quartiers à la Seigneurie d'Anhaive et a été reconnu récemment comme institution muséale, assure une politique éditoriale intense et de grande qualité. Le nom de la dernière de ces publications est évocateur, *Lignes d'eau, points d'ancrage et ronds de... Jambes*. Sous ce

titre se cache une série de clichés poétiques dus au talent de Guy Focant, photographe du Département du Patrimoine du Service public de Wallonie et commentés par Denis Mathen, Gouverneur de la province de Namur, deux Namurois inspirés par ce territoire, son patrimoine et les habitants qui en font ce qu'il est.

Guy FOCANT et Denis MATHEN, *Lignes d'eau, points d'ancrage et ronds de... Jambes*, Namur, Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes, 2013, 160 pages, 25 €.

Pour toute information :  
[www.anhaive.be/publications.html](http://www.anhaive.be/publications.html)

## Histoire d'un village et d'une forteresse

Sautour est un village de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui fait partie de l'entité de Philippeville. C'est un village et une forteresse militaire. Cette forteresse est en fait l'ancêtre de Philippeville. Car c'est au XVI<sup>e</sup> siècle, quand les remparts de Sautour ne parurent plus suffisants pour arrêter les invasions françaises, que Charles Quint décida de faire construire une nouvelle forteresse à laquelle il donna le nom de son fils.

L'histoire du village va de la Préhistoire à nos jours. Celle de la forteresse est probablement romaine à l'origine et court jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, époque où le village déménage et va l'occuper, l'entourant d'un faubourg qui va s'étendre progressivement.

Du Moyen Âge à la Révolution il y eut sept maisons différentes de seigneurs à Sautour : les Morialmé (deux fois), les Rumigny-Florennes, les Condé-Beloeil, les Condé-Engnien, les Luxembourg-Ligny-Saint-Pol, et les Mérode.

Cette histoire relate le passage à Sautour de nombreux chefs de guerre comme Vauban, de quelques artistes comme Félicien Rops, de chercheurs, d'industriels, etc.

Sautour a fait l'objet par trois fois de classement : les ruines de l'enceinte et de la porte dite romaine (au titre de monument en 1937), le vieux Sautour (ferme du Vieux-Sautour ainsi que murs de clôture au titre de monument en 1990) et tout le haut du

village et ses abords (remparts du village comme monument, immeubles situés dans l'intra-muros comme ensemble architectural, zone comprise à l'intérieur des remparts comme site, le tout doublé d'une zone de protection en 1992). Malgré cela il semble souvent abandonné !

Jacques MEURICE, *Histoire de Sautour. Essai*, Sautour, Éditions de la Porte Romaine, 2014, 122 p. en vente au prix de 16 € (port compris). Ce montant peut être viré au compte BE47 0010 0153 3080 de Jacques Meurice, rue de la Croix, 31, B-6200 Châtelaineau.

Pour toute information :  
[meuricejacques@yahoo.fr](mailto:meuricejacques@yahoo.fr)

## L'inventaire du patrimoine architectural de Bruxelles s'enrichit !

À l'instar du travail effectué en Wallonie par le Département du Patrimoine du Service public de Wallonie (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 28, p. 22-23), la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale poursuit son travail d'inventaire du patrimoine architectural. Elle vient ainsi de publier et de mettre en ligne sur le site [www.irismonument.be](http://www.irismonument.be) une nouvelle portion de l'inventaire de Schaerbeek.

Les territoires concernés sont le quartier de Teniers, soit l'ancien noyau villageois de Schaerbeek, celui de la vallée Josaphat, autour du parc éponyme en ce compris le quartier dit des Fleurs, et enfin, celui de Monplaisir.

Les inventaires des communes d'Etterbeek, de Saint-Josse-ten-Noode, de Saint-Gilles et de l'Extension

Sud de Bruxelles-Ville sont consultables en ligne, de même que ceux de certains quartiers d'Ixelles, de Schaerbeek, de Woluwe-Saint-Lambert, de Woluwe-Saint-Pierre et de l'Extension Est de Bruxelles. L'inventaire de Bruxelles-Pentagone reste disponible sur support papier.



## Le château de Courrière : une ambiance authentique entre nature et patrimoine

À quelques encablures de la vallée de la Meuse, à deux pas de Namur et du centre géographique de Wallonie, le château de Courrière constitue un témoin majeur de plus de quatre siècles d'histoire locale.

Les origines du château remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. Au fil du temps, les propriétaires successifs, seigneurs, barons, maîtres de forges et notables, ont modifié, aménagé et agrandi cette demeure pour l'adapter à leurs besoins et à la mode de leur époque.



© Les Scouts asbl

### Un lieu chargé d'histoire

Le bâtiment le plus ancien, la grange, aurait été construit vers 1567 par le seigneur de Spontin. En 1612, Jean Muller, exploitant de plusieurs manufactures d'objets métalliques, rachète la seigneurie à la veuve de Jacques de Glymes. Il fait raser plusieurs bâtiments et commande la construction du château, autour de la grange. Les travaux s'achèvent en 1622.

C'est en 1737 que George Zoude entreprend d'importants travaux de rénovation pour donner au château-ferme son apparence actuelle : un quadrilatère de grès agencé autour de deux cours intérieures séparées par une galerie de style Renaissance.

En 1950, l'édifice est classé comme monument par arrêté royal. Il continuera d'être utilisé comme exploitation agricole jusqu'en 1976. Progressivement, les activités agricoles envahissent la partie castrale et les bâtiments se dégradent.



© Les Scouts asbl

### Un projet un peu fou

En 1987, la fédération des Scouts rachète les lieux et entame le sauvetage in extremis des ruines. À la base du projet, une idée originale et un peu folle : celle de créer un lieu pour les formations des animateurs scouts et les activités de la fédération dans un cadre ouvert au plus grand nombre. Outre la capacité d'accueil, le caractère historique des lieux apporte un plus au projet. Deux volets ont ainsi été développés et mis en dialogue : l'un consiste

en la restauration et la préservation des richesses architecturales de ce patrimoine ; l'autre concerne la rénovation et l'aménagement des lieux et leur affectation en un centre de tourisme social.

### Un gigantesque chantier de plus de 25 ans

C'est au début des années 90 que débute la première phase de rénovation. Avec le soutien de l'administration en charge du Patrimoine et de l'administration chargée du Tourisme social, les ailes sud et ouest sont réhabilitées, permettant ainsi la création de 68 lits, quatre salles de réunion, l'installation d'une cuisine et la mise en place de l'infrastructure pour l'ensemble du projet (égouttage, épuration et centrale électrique).

Dix ans plus tard, c'est au tour de la grange, de la galerie centrale et de l'aile est, avec d'importants travaux de gros œuvre, de toitures et de menuiseries extérieures, d'être rénovés.

En 2011, l'aile castrale, au nord, retrouve enfin son lustre d'antan. La création d'une dizaine d'espaces de réunion flexibles et fonctionnels permet alors d'accueillir tout groupe désireux de travailler dans un cadre paisible et captivant.

La dernière phase de travaux, dont la fin est toute proche, comprend l'aménagement d'espaces de restauration et de réception dans la grange et la création de 47 lits supplémentaires dans l'aile est et la galerie centrale. Enfin, la mise en place d'abords



© Les Scouts asbl



© Les Scouts asbl

soignés et fonctionnels permettra le développement d'activités à l'extérieur.

### Une vision pour l'avenir

L'une des préoccupations majeures tout au long de la rénovation concerne l'aspect durable du projet. Grâce à cette réflexion à long terme et à la qualité des matériaux utilisés, la fédération des Scouts dispose aujourd'hui d'un outil extraordinairement beau, résistant et prêt à se plier à toutes les exigences modernes.

Au fil des années, plusieurs missions ont d'ailleurs été définies pour le château-ferme. Ce dernier est destiné à devenir :

- un pôle de formation qui dispose d'une infrastructure adaptée pour former les animateurs d'organisations de jeunesse ;
- un centre de tourisme social pour petits et grands groupes, un lieu de découvertes culturelles et historiques pour les enfants et les jeunes : classes vertes et de patrimoine, stages de vacances, etc. ;
- le centre d'activités principal de la fédération des Scouts ;
- un lieu de rencontres et de travail pour le secteur associatif, culturel et les acteurs socio-économiques de la région ;
- un lieu de rencontres international pour les jeunes (camps chantiers, séminaires, camps internationaux, etc.).

Nicolas GABRIEL,  
Coordinateur

#### Contactez-nous !

+32 (0)83 / 65 62 58  
[info@chateaudecourriere.be](mailto:info@chateaudecourriere.be)  
[www.chateaudecourriere.be](http://www.chateaudecourriere.be)



## Vestiges gallo-romains dans la vallée des Eaux-Vives



© Cedarc/Musée du Malgré-Tout

des ateliers de Trèves. Le Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières en France a prêté des pièces provenant des fouilles de la fortification et de la nécropole de Vireux-Molhain, sites surplombant la Meuse à la frontière française, et le Musée archéologique de Namur, des objets venant de Treignes, Romedenne, Nismes et Matagne-la-Petite. La majeure partie du matériel exposé a été sortie des réserves du Cedarc/Musée du Malgré-Tout où il a été déposé par plusieurs cercles archéologiques et amateurs passionnés. Les objets en fer et en alliage cuivreux ont été récemment restaurés par l'atelier de restauration de biens métalliques de la F.A.W. (Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles asbl), ils sont donc inédits et présentés au public jusqu'au 21 avril 2014.

Laureline CATTELAÏN

Musée du Malgré-Tout  
Rue de la Gare  
5670 Treignes  
[www.museedumalgreout.be](http://www.museedumalgreout.be)

Dans le cadre d'« Archéo 2014 – 25 ans d'archéologie en Wallonie », le Cedarc/Musée du Malgré-Tout a choisi pour sa 64<sup>e</sup> exposition temporaire, de présenter le matériel issu des fouilles archéologiques menées sur des sites gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'exploration archéologique y commence très tôt, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les fouilles du comte de Villermont à Nismes et celles de A. Bequet pour la Société archéologique de Namur. Jusque dans les années 1960, les recherches sont principalement menées par cette dernière et par les Musées royaux d'Art et d'Histoire. Par la suite, à côté des chantiers ouverts par le Service national des Fouilles, l'Université catholique de Louvain, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Liège, nombre d'associations d'archéologues et de passionnés entreprennent ou reprennent des fouilles archéologiques dans le sous-sol de la région.

la région à Nismes, Treignes, Macquenoise et Vireux-Molhain. Certains de ces cimetières ont d'ailleurs été utilisés jusqu'à une période assez tardive, au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècles. Enfin, des fortifications tardo-romaines sont, en outre, construites dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle à Nismes « Roche-Sainte-Anne », Dourbes « Roche à Lomme » et Vireux-Molhain « Mont-Vireux ». Ces deux derniers sites ont été en usage jusqu'au V<sup>e</sup> siècle.

Le matériel présenté illustre différents aspects de la vie quotidienne comme la cuisine et la parure, les travaux agricoles, le culte aux divinités, la construction et les dépôts funéraires : des vases en céramique, des objets en fer relatifs à l'huissierie, des bagues, bracelets et colliers, des statuettes zoomorphes en alliage cuivreux, ou encore des verreries ou des terres cuites architecturales. Ce matériel témoigne tant de productions d'ateliers locaux, tels les objets en fer et les céramiques communes, que d'échanges sur de plus longues distances, avec la céramique sigillée importée d'ateliers du centre et de l'est de la Gaule et les céramiques métallescentes issues

Articulée en quatre volets axés tour à tour sur l'habitat, les sanctuaires, les nécropoles et les fortifications, l'exposition a pour but de donner, au travers des objets découverts, une idée de la présence gallo-romaine et de la manière dont celle-ci s'est développée dans la vallée des Eaux-Vives. Cette dernière a connu une occupation humaine depuis le Paléolithique moyen jusqu'à nos jours. Elle était densément peuplée à l'époque gallo-romaine, et ce, jusqu'à une époque assez tardive. Le sol offre, en effet, de nombreuses ressources naturelles exploitables notamment pour la construction, la métallurgie et l'agriculture. De nombreuses *villae* ont été mises au jour, notamment à Roly « Crayellerie », Treignes « Bruyères », Matagne-la-Petite « Aux Murets » et « Bieure » et à Boussu-en-Fagne « Tchafour », ainsi que des sites d'habitat, à Couvin et à Fagnolle. Deux sanctuaires importants ont fait l'objet de fouilles à Matagne-la-Petite et plus récemment à Matagne-la-Grande qui témoigne d'une présence tardo-romaine importante. Des nécropoles à crémations et des tombes isolées ont également été découvertes dans

**Vestiges gallo-romains dans la Vallée des Eaux-Vives**  
EXPOSITION  
24/11/2013  
21/04/2014

**MUSÉE DU MALGRÉ-TOUT, TREIGNES**

[www.museedumalgreout.be](http://www.museedumalgreout.be)  
28 rue de la Gare B-5670 Treignes - Belgique  
+32 (0)60 39 02 43  
archeo2014.be

## La reprise des structures, des concepts de responsabilité à l'application des Eurocodes

L'avenir des travaux de construction sera étroitement lié au développement durable des zones urbaines et industrielles ainsi qu'à celui des infrastructures. Ce développement ne pourra cependant consister en l'ajout simple de nouveaux bâtiments au parc immobilier existant ou la démolition des structures anciennes et leur remplacement par de nouvelles. Des modifications ou des extensions de bâtiments existants et ouvrages de génie civil seront nécessaires. Dans ce cadre, il est primordial d'évaluer au mieux les structures existantes afin d'identifier leur potentiel d'intégration aux nouveaux développements, notamment en termes de stabilité. En outre, la modernisation des structures offre des moyens très efficaces pour améliorer la performance et la

création des nouvelles enveloppes efficaces du point de vue énergétique et l'introduction des nouvelles technologies pour l'amélioration de la qualité des bâtiments existants. Des questions se posent néanmoins sur l'adéquation des techniques d'auscultation des ouvrages, sur la méthodologie à suivre pour déterminer un (nouveau) niveau de fiabilité de ceux-ci conformément aux Eurocodes ou encore sur l'impact de travaux de réparation suite à des dégradations (environnementales, accidentelles, etc.). Le cas est partiellement différent pour les structures du patrimoine culturel immobilier pour lesquels d'autres éléments sont à prendre en considération. Il faut notamment tout mettre en œuvre pour que ces structures soient maintenues dans leur intégrité. L'ampleur des investigations préliminaires et des calculs, l'approche des sécurités, les solutions à mettre en œuvre, etc. en sont souvent influencées.

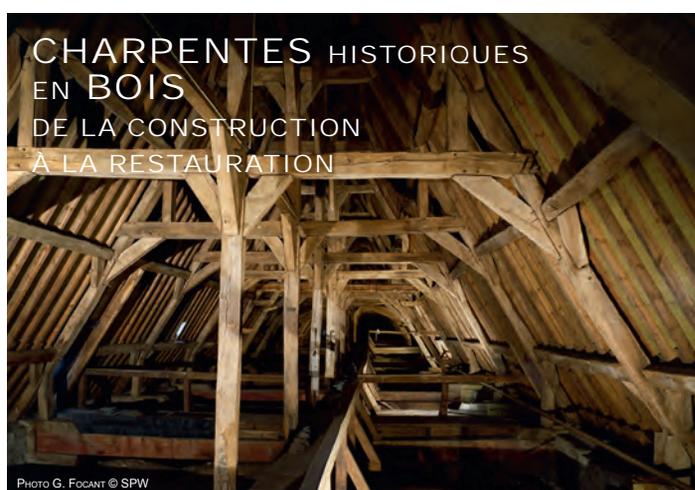
Le 20 février 2014, aux Moulins de Beez, les Comités Construction et Patrimoine et Histoire de la FABI (Fédération royale d'Associations belges

d'Ingénieurs civils, d'Ingénieurs agronomes et de Bio-ingénieurs) organisent une journée d'étude sur ce thème qui vise à faire le point sur ces problématiques afin que tous les acteurs concernés (maîtres d'ouvrage, bureaux d'étude, architectes, fabricants, entrepreneurs, etc.) aient connaissance des dernières évolutions normative, conceptuelle ou innovante sur le sujet. Différents aspects y sont abordés : le niveau de fiabilité, les techniques d'auscultation et de réparation de bâtiments et d'ouvrages d'art mais aussi les contrôles, les responsabilités des concepteurs et entrepreneurs, les assurances, etc. Plusieurs exemples du patrimoine culturel immobilier y sont présentés notamment la piscine de la Sauvenière et l'Opéra à Liège, Notre-Dame à la Rose à Lessines, la tour de l'hôtel de Ville et les Glacières royales à Bruxelles.

Benoit PARMENTIER,  
Président du Comité Construction de la FABI  
et Michel PROVOST,  
Président du Comité Patrimoine et Histoire  
de la FABI

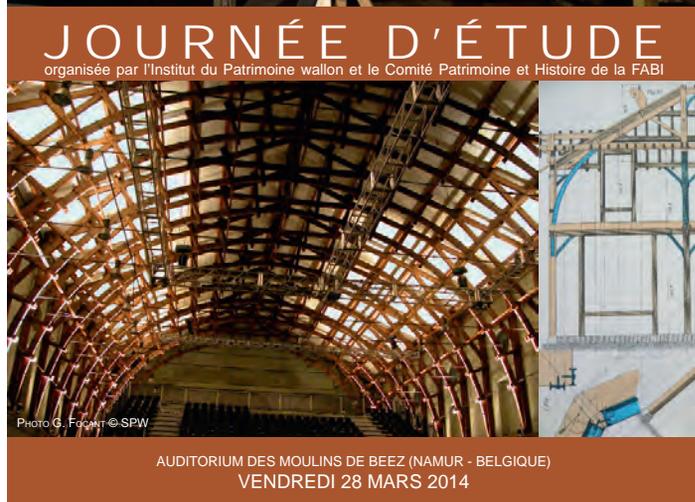
Pour toute information au sujet  
de cette journée :

[info@fabi.be](mailto:info@fabi.be),  
[benoit.parmentier@bbri.be](mailto:benoit.parmentier@bbri.be) ou  
[michel.provost@origin.eu](mailto:michel.provost@origin.eu).



CHARPENTES HISTORIQUES  
EN BOIS  
DE LA CONSTRUCTION  
À LA RESTAURATION

PHOTO G. FOCANT © SPW



JOURNÉE D'ÉTUDE  
organisée par l'Institut du Patrimoine wallon et le Comité Patrimoine et Histoire de la FABI

PHOTO G. FOCANT © SPW

AUDITORIUM DES MOULINS DE BEEZ (NAMUR - BELGIQUE)  
VENDREDI 28 MARS 2014

### Charpentes historiques en bois, de la construction à la restauration (Beez, 28 mars 2014)

Cette journée d'étude, la troisième organisée conjointement par le Comité FABI Patrimoine et Histoire et l'Institut du Patrimoine wallon, sera consacrée aux charpentes en bois du patrimoine culturel immobilier.

Après quelques exposés généraux qui traiteront d'histoire, de principes constructifs, de typologies, de pathologies,

d'approches de calcul, de calculs numériques, de techniques de restauration, etc., de nombreux exemples belges et étrangers seront présentés. Il sera notamment question de typologie des charpentes en région bruxelloise et en Allemagne, d'analyse et de restauration de charpentes à Liège (cathédrale Saint-Paul, manège de la caserne Fonck, etc.), Tournai (cathédrale Notre-Dame), Floreffe, Jodoigne, Soumagne, etc. et Turin (castello del Valentino).

Pour toute information complémentaire :  
[charpentes2014@idpw.be](mailto:charpentes2014@idpw.be).

Pour être tenu informé des activités organisées  
par le Comité FABI Patrimoine et Histoire :  
[info@fabi.be](mailto:info@fabi.be).

### Prix prince Alexandre de Mérode pour le Patrimoine 2014

D'une valeur maximale de 10.000 €, ce prix vise à promouvoir les efforts de protection, de sauvegarde et de restauration d'un patrimoine privé de Belgique disposant d'une spécificité architecturale, historique ou artistique.

Les projets candidats doivent répondre à certaines exigences : être terminés depuis moins de deux ans et avoir subi des restaurations extérieures et intérieures à usage d'habitation, de chapelle, d'écuries, de dépendances ou de parc et jardin. La date ultime de candidature est fixée au 10 mars 2014.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Association des Demeures historiques et Jardins  
de Belgique • Rue de Trèves, 67 à 1040 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 / 235 20 07  
[administration@demeures-historiques.be](mailto:administration@demeures-historiques.be)  
[www.demeures-historiques.be](http://www.demeures-historiques.be).



## 25<sup>e</sup> édition des Prix du Mécénat culturel

Depuis 1989, les Caius, décernés sous l'égide de l'asbl Prométhéa, mettent à l'honneur les entreprises qui s'illustrent par leur créativité, leur dynamisme et leur contribution dans le développement culturel et patrimonial de Belgique. Les lauréats 2013 ont été primés lors de la 25<sup>e</sup> cérémonie de remise des Prix du Mécénat culturel qui s'est tenue le 25 novembre dernier au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Le jury, regroupant des personnalités issues des milieux économique et culturel, était présidé cette année par Corinne Boulangier, Directrice de La Première (RTBF).

Parmi les récompenses qui couronnent quelques-unes des seize entreprises candidates, le **Caius du Mécénat du Patrimoine** a été décerné à la société

wallonne Lexiagio pour la restauration des éléments de ferronnerie des jardins classés du Musée David & Alice van Buuren tandis que le **Caius du Mécénat sociétal** a récompensé Ethias pour ses partenariats structurels avec les Journées du Patrimoine en Wallonie, l'association Article 27 et l'Association des Centres culturels.

Les autres lauréats :

- **Caius du Mécénat d'Entreprise** : GDF Suez pour son soutien structurel au Festival de l'Été mosan ;
- **Caius du Mécénat culturel** : Treetop Asset Management pour son partenariat structurel en faveur des Musées des Beaux-Arts de Belgique ;

- **Caius du Premier Mécénat** : Art & Build pour la réalisation d'une maquette pour le Musée Horta ;
- **Caius de la Tradition du Mécénat** : Banque Degroof pour son accompagnement à long terme du Musée David & Alice van Buuren ;
- **Caius de l'Audace** : Solar-Tech pour l'Euroflamme culturelle de Maastricht
- **Prix du Public** : Innovity, partenaire du Festival international de musique de chambre Est-Ouest.

Bienvenue au nouveau directeur de Prométhéa, Benoît Provost, qui prenait ses fonctions dans la foulée !

## Europa Nostra lance la « Rosa Europa Nostra - Esprit d'Amour » !

Europa Nostra, la Fédération paneuropéenne du patrimoine, a présenté ce 20 décembre 2013 une nouvelle rose à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'association. Baptisée Rosa Europa Nostra – Esprit d'Amour – Spirit of Love, cette rose issue d'un travail méticuleux de sélection de plus de dix ans a la vocation de devenir la « Rose de la Paix ». L'arbuste (1,20 à 1,60 m) d'un entretien facile et aux multiples fleurs blanches au cœur jaune ornera les monuments mis à l'honneur lors des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, insistant plutôt sur plus de 60 ans de paix, de réconciliation, de démocratie et de droits de l'humanité qui ont valu à l'Union européenne, pour sa contribution essentielle, le Prix Nobel de la Paix. Cette fleur, qui célébrera la paix et le patrimoine, bénéficie du soutien du Conseil européen. La Commissaire européenne Androulla Vassiliou a accepté d'en être la marraine tandis que Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen, en est le parrain.

Vous pouvez commander le rosier et ainsi soutenir l'action d'Europa Nostra sur [www.rosaeuropanostra.eu](http://www.rosaeuropanostra.eu). Sur chaque rosier vendu 22,50 € (hors frais d'envoi), Europa Nostra recevra une donation de 9 € pour lui permettre d'exercer ses activités en faveur du patrimoine.

Créée en 1963 et actuellement présidée par Plácido Domingo, Europa Nostra est une organisation européenne qui a son siège à La Haye. Ses objectifs sont de promouvoir toute activité dans le domaine de la conservation du patrimoine, de l'architecture, de la planification urbaine et rurale et d'encourager un développement équilibré et durable de notre environnement, urbain comme rural, bâti comme naturel. Europa Nostra recouvre tous les pays du Conseil de l'Europe et est partenaire de l'Unesco. L'association décerne chaque année les Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne à des projets retenus pour leur qualité. Europa Nostra Belgium est le représentant en Belgique d'Europa Nostra. Cette structure fonctionne comme une plateforme nationale pour les organisations belges du patrimoine et les aide à échanger leurs expériences et leurs idées et à adopter des points de vue et des mesures identiques.

Pour suivre ces initiatives sur Internet :

- [www.rosaeuropanostra.eu](http://www.rosaeuropanostra.eu),
- [www.europasnostra.org](http://www.europasnostra.org) ou
- [www.europanostrabelgium.be](http://www.europanostrabelgium.be).



## Le statut des artisans : lettre ouverte de l'Union des Artisans du Patrimoine

L'Union des Artisans du Patrimoine a publié le 15 décembre dernier une lettre ouverte centrée sur la reconnaissance du statut de l'artisan. Cette association y pose la question de la différence qui existe entre les artisans travaillant sous le statut

d'indépendants à temps plein et ceux qui bénéficient du statut d'indépendants à temps partiel ainsi que celle de la taille des entreprises artisanales sur lesquelles porterait cette mesure de reconnaissance et par conséquent, sur le nombre d'artisans impliqués.

Le texte peut être demandé intégralement à l'adresse : [info@uniondesartisansdupatrimoine.be](mailto:info@uniondesartisansdupatrimoine.be).

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de *La Lettre du Patrimoine*. Dans l'article consacré au Lycée Léonie de Waha, en page 15, il fallait lire « Cette salle est ornée de deux fresques monumentales de 26 m/4,50 m réalisées par Auguste Mambour et **Robert Crommelynck** ». Toutes nos excuses.





## DU CÔTÉ DES STAGES...

### Les formations pour professionnels

Le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » propose depuis 1999, une offre de formations spécifiques aux techniques de restauration du patrimoine bâti permettant aux professionnels du secteur comme aux passionnés d'approcher et de mieux cerner ces techniques particulières.

L'offre de formation s'efforce de répondre à la demande de qualification issue du monde professionnel, tant de la part des gens de métier soucieux de renforcer leurs qualifications et leurs compétences que de la part des auteurs de projet et des gestionnaires de dossiers soucieux de prescrire une intervention de qualité et de contribuer, avec respect et efficacité, à la conservation intégrée du patrimoine.

Les thématiques de formations sont aussi liées à un autre constat du secteur de la restauration et de la réhabilitation des monuments anciens, celui de la rarefaction ou de la méconnaissance de certains matériaux ou de techniques particulières ne permettant plus aux professionnels d'intervenir en respectant le bâti ancien.

L'offre de formation est composée de différents modules :

- un programme de stages thématiques établi chaque année scolaire proposant une quarantaine de formations spécifiques en salle de cours, en atelier ou sur site extérieur ;
- des stages sur mesure à destination des communes (responsables et ouvriers) permettant de mieux comprendre le bâti ancien local, de mieux l'entretenir mais également de pouvoir vérifier et réceptionner valablement les travaux ;
- des stages sur mesure à destination des entreprises afin de répondre à la demande de l'entreprise en lien avec son chantier patrimonial et sa volonté de disposer d'ouvriers qualifiés et spécialisés ;
- des formations pour les jeunes professionnels proposant aux écoles et autres centres de formation d'approcher la facette patrimoniale des métiers de la construction et de sensibiliser les jeunes professionnels à ces techniques ;
- des chantiers-écoles et des cycles longs de formation pour approfondir une ou plusieurs techniques dans le contexte réel d'un chantier de restauration.

#### Exemple d'un cycle de formation : la chaux et ses utilisations

Pourquoi la chaux ? Le bâti ancien se caractérise par des maçonneries sensibles aux déformations et à l'eau, en particulier par capillarité. La faible résistance de la chaux autorise une certaine souplesse et sa perméabilité à la vapeur d'eau permet l'évaporation des eaux contenues dans la maçonnerie. Ces deux raisons font de la chaux le liant le mieux adapté au bâti ancien...



© IPW

C'est pour cela que le Centre des métiers du patrimoine propose un cycle de formation axé sur ce matériau et ses diverses applications. Tout d'abord, une formation de six journées est proposée plusieurs fois par an, avec pour objectif de se familiariser avec le matériau, tant à travers sa mise en œuvre que par l'observation de ses applications et les problèmes liés à son exécution. Cette formation de 1<sup>er</sup> cycle approche les maçonneries anciennes (mortier de pose et de rejointoiment), les enduits extérieurs et les finitions intérieures.

Des formations de 2<sup>e</sup> cycle complètent l'approche du 1<sup>er</sup> cycle pour approfondir les thématiques suivantes, avec régulièrement des applications sur site extérieur :

- la restauration des maçonneries anciennes de briques et de pierres : mortiers de pose, de rejointoiment et la consolidation ;
- le parachèvement extérieur du bâtiment : les enduits, les badigeons et les finitions ;
- le parachèvement intérieur : les enduits et les badigeons ;
- les finitions et le décor : les stucs, les staffs, les moulures et les multiples techniques décoratives à la chaux.



© IPW



© IPW

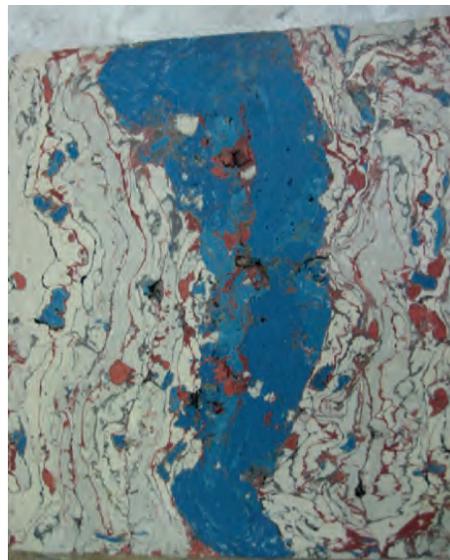
#### Mise en avant d'une technique : le stuc-marbre

La technique du stuc-marbre a pour but de réaliser des décors en imitant parfaitement les coloris et le poli des pierres marbrières destinées à composer des éléments architecturaux comme des colonnes, des pilastres ou des panneaux décoratifs.

Le stuc-marbre est un mélange de chaux, de sélénite, de colles animales et de pigments. Après le gâchage, cette masse acquiert une telle dureté qu'elle peut se tailler et se polir comme du marbre véritable.

Cette technique, si elle est plus répandue en Allemagne et en Italie, est néanmoins présente dans certains de nos monuments comme les pavillons du château d'Enghien ou le pavillon chinois de Bruxelles.

Le Centre des métiers du patrimoine propose tous les deux ans un stage pour découvrir cette technique spécifique. Il est dispensé par Angel Barrero, maître du stuc-marbre et de la *scagliola* qui est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs spécialistes dans ce domaine. Angel Barrero a non seulement récupéré et fait des recherches quant au savoir-faire d'antan mais a su adapter la technique aux concepts esthétiques actuels et l'applique à l'architecture et au design.



© IPW



### Mise en avant d'un chantier : la chapelle Notre-Dame de la Salette d'Hemptinne



© IPW

Les stages et formations pour professionnels du secteur tentent autant que possible d'offrir des cycles continus de formation sur des chantiers de restauration.

Le chantier de la chapelle Notre-Dame de la Salette à Hemptinne, commune de Florennes, en est un bel exemple. L'Institut du Patrimoine wallon via la cellule des stages du Centre des métiers du patrimoine est partenaire du projet européen Interreg IV-Transformation du Patrimoine dont l'une des missions est de former le personnel communal aux techniques d'entretien et de restauration du bâti ancien.

En 2010, lors du lancement du projet, la commune avait proposé la candidature de cet édifice comme support d'apprentissage et de formation.

Un ensemble de sept formations différentes approchant la restauration complète de l'édifice a été proposé. Ces sept modules de formation encadrés par cinq formateurs spécialisés du Centre des métiers du patrimoine courent de mars 2013 à mai 2014, à travers :

- le relevé des décors intérieurs,
- la réalisation d'une nouvelle toiture : charpente et couverture en ardoises naturelles,
- la restauration des maçonneries de pierres et de briques,
- la pose d'un badigeon extérieur,

- la restauration de l'enduit intérieur,
- la repose des décors sauvegardés,
- la restauration des menuiseries extérieures en bois.

Édifice de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bâtiment situé au centre du village d'Hemptinne présentait de nombreux désordres structurels. La couverture de toiture était manquante à divers endroits et avait été couverte d'une bâche dans sa totalité. La charpente avait subi de gros dommages dus aux infiltrations, perçant de cette façon la structure intérieure enduite. Le lattis de bois, support de l'enduit et les frises décorées du plafond étaient également endommagés et représentaient des risques supplémentaires pour les parties encore en place.

Une expertise sur place a été réalisée en présence des cinq artisans formateurs pressentis. Après rapports et avis, le phasage du chantier a été programmé et confirmé à la Commune.

À ce jour, quatre formations ont eu lieu regroupant des ouvriers de la Commune de Florennes, des ouvriers des Communes faisant partie du territoire du projet, quelques personnes issues de la population locale et des stagiaires français provenant du territoire couvert par ce projet transfrontalier.

L'intérêt d'un tel chantier est tout d'abord de permettre aux stagiaires d'approcher la restauration d'un bâtiment dans sa globalité et de cerner l'intervention complémentaire des différents corps de métier. D'autre part, ce type de chantier-école permet aux stagiaires de transférer leurs acquis sur d'autres édifices similaires de leur commune.

L'objectif sur le long terme est de permettre aux pouvoirs communaux de disposer en interne des personnes compétentes pour entretenir le petit patrimoine communal. De même, si une restauration s'avère nécessaire, ces mêmes personnes sont en mesure de poser un premier diagnostic afin de faire appel à une entreprise compétente et assurer le suivi du chantier.



© IPW

De manière générale, la formation est souvent perçue comme non prioritaire pour les communes et constituer des groupes de stagiaires soucieux de se former n'est pas chose aisée. Néanmoins, à travers ce type de projet transfrontalier comme à travers les formations sur mesure à destination des communes et des entreprises proposées par le Centre des métiers du patrimoine, le temps utilisé à former une équipe à la bonne observation d'éléments du bâti ancien et de leurs désordres est un investissement sur le long terme permettant de diagnostiquer les pathologies de l'édifice ancien et d'endiguer ainsi le processus de dégradation en trouvant les solutions d'intervention les plus cohérentes possibles avec l'édifice choisi.

Un salon transfrontalier sur la rénovation organisé dans le cadre du projet Trans-formation du patrimoine aura lieu le samedi 29 mars 2014.

Toutes les informations sur cette journée (tables rondes, démonstrations, visites, rencontres avec des conseillers, artisans, architectes) sont disponibles sur [www.trans-formationdupatrimoine.eu](http://www.trans-formationdupatrimoine.eu).



© IPW

mais pas n'importe quel cintre... un cintre composé d'assemblages en bois, dont le gabarit et la mise en œuvre ressemblent de très près à une ferme de charpente... Ne pas les perturber quand ils scient, rabotent, assemblent, poncent... de véritables menuisiers en herbe.

Les stages d'initiation aux métiers du Patrimoine à Amay, c'est une semaine de vie en groupe, où les classes apprennent à se connaître, à s'apprécier et qui tisse des liens pour toute une année.

Les professeurs de l'IPET Nivelles

### Formations pour les + 16 ans : les étudiants de l'IPET Nivelles à Amay

#### Les professeurs témoignent...

Cela fait maintenant 7 ans que, chaque année, nous passons quelques jours de formation au Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » d'Amay avec nos aînés des classes de Transitions en Sciences industrielles ainsi que de Qualification en Dessin de construction.

#### Que leur apportent ces stages ?

Une prise de conscience du « bâti », de son histoire et des moyens de le préserver. De cette connaissance, ils sont éveillés à l'approche des métiers de la restauration du bâtiment, ils ont la possibilité de toucher les matériaux, d'en comprendre les particularités et pour certains, de trouver leur vocation.

#### Cette année, nos étudiants se sont répartis en 3 ateliers :

Les techniques décoratives à la chaux avec Nathalie

(Delaby). Ceci n'est pas à proprement parler un atelier peinture mais l'apprentissage de la matière, des coloris et des différentes manières de les extraire et de les mettre en œuvre. Par la réalisation de différents tableaux utilisant diverses techniques, les étudiants s'essayent et réalisent leur propre « œuvre ».

Le travail de la pierre avec Marie (De Belder). Atelier plus en force... Attention, nous n'avons pas dit un atelier uniquement destiné aux garçons. Avec Marie, ils ont pu scier, poncer, sculpter la pierre mais avant, ils ont aussi réalisé les relevés de cheminées existantes et tracé les gabarits préalables à leur travail. Pas uniquement de la pratique mais aussi de la réflexion, de la logique. Un atelier plein de poussière qui a aussi laissé des traces dans leur façon de voir les pierres utilisées dans le bâtiment. Avec Dominique (Gustin), ils ont approché un matériau noble : le bois. Ils ont réalisé un cintre





## DU CÔTÉ DES PARTENARIATS...

### Partenariat IPW-IFAPME – Formation de conseiller en restauration

Le partenariat entre l'IPW et l'IFAPME a permis de mettre en place, depuis 2011, une formation unique en Wallonie de « conseiller en restauration et rénovation de bâtiments anciens » qui se déroule sur un an. Tous les cours sont dispensés en horaire décalé, les samedis au Centre des métiers du patrimoine, ce qui permet aux apprenants de suivre cette formation en parallèle à leurs activités professionnelles.

Cette année, neuf apprenants suivent depuis octobre 2013 le programme de formation qui se décline en différents cours assurés par des professionnels du secteur en activité. Les thématiques abordées sont aussi diverses que les notions de patrimoine,

la législation et le droit, les techniques de restauration et les études préalables, les principes constructifs de nos régions et l'application du PEB dans le patrimoine.

Les apprenants réaliseront également dans le cadre de leur travail de fin d'étude des « rapports de conseiller en restauration » concernant un édifice emblématique de la ville de Liège, l'église Saint-Jean qui est inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Il s'agira pour eux de se projeter dans le rôle de « conseiller » pour apporter des réponses concrètes et étayées sur la marche à suivre pour restaurer certaines parties de l'édifice.

L'église Saint-Jean est un lieu d'histoire. Elle fut fondée vers 980 par Notger, premier des princes-évêques de la principauté de Liège avant de subir plusieurs adaptations et reconstructions. Elle possède une des plus anciennes tours de Wallonie. L'édifice est habité actuellement par une communauté dominicaine dynamique et prête à dialoguer avec les apprenants, ce qui permettra sans aucun doute de mettre les futurs conseillers dans une situation presque réelle.

Pour plus de renseignements sur cette formation, consultez les sites de l'IPW et de l'IFAPME.

## DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES...

### Les activités pédagogiques du Centre des métiers du patrimoine en quelques chiffres

De septembre à décembre 2013, plus de 500 élèves, étudiants et enseignants ont pu profiter des activités pédagogiques organisées par l'Institut du Patrimoine wallon sur le site de la Paix-Dieu. L'école Decroly d'Uccle, le Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve, l'Institut Sainte-Marie de Huy, le collège Saint-Augustin d'Enghien, l'Institut De Mot-Couvreur de Bruxelles, l'Athénée royal de Hannut, l'Athénée Jules Bara de Tournai, l'Athénée Léonie de Waha de Liège, l'Institut Henri Maus de Namur, le collège Saint-Stanislas de Mons, le collège technique « Aumôniers du travail » de Charleroi et l'Institut d'Enseignement technique Notre-Dame de Charleroi, soit 12 écoles différentes avec 22 classes et un total de 299 élèves de 12 à 15 ans et 34 professeurs ont ainsi participé aux classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers. L'école communale de Belle-Maison à Marchin et l'école Saint-Joseph de Seraing, soit 106 élèves du primaire et 5 professeurs ont suivi l'animation « Compagnons en herbe. Un artisan vit dans mon village ». 55 bacheliers et 3 professeurs de l'École normale Helmo de Huy et la Haute École Condorcet de Charleroi ont été formés à la pédagogie du patrimoine et de ses métiers. 9 professeurs ont suivi une formation sur le vitrail via le réseau de l'Institut

de Formation en Cours de Carrière. Des activités sur mesure ont également été proposées à 14 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de stylisme à l'IFAPME et aux 24 enfants et 8 accompagnants qui ont découvert la Paix-Dieu lors de la manifestation « Place aux enfants ».

Un succès qui ne se dément pas depuis 13 ans puisque l'agenda est complet jusqu'en juin 2014 et que les demandes affluent déjà pour la prochaine année scolaire.

#### « Compagnons en herbe » : un artisan vit dans mon quartier « Seraing »

Depuis septembre 2011, le Centre des métiers du patrimoine accueille des élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires dans le cadre des activités « Compagnons en herbe ». Afin de sensibiliser les jeunes aux métiers du patrimoine et au patrimoine de leur commune, une activité sur mesure a été conçue en collaboration avec l'asbl Qualité-Village-Wallonie : « Un artisan vit dans mon village ».

C'est dans ce contexte que l'équipe pédagogique de la Paix-Dieu a fait étape à Seraing dans le quartier des Biens-Communaux et a travaillé avec les élèves des classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires de l'école Saint-Joseph durant six journées du mois de novembre.

Les élèves se sont d'abord rendus une journée à la Paix-Dieu pour découvrir le site de cette ancienne abbaye restaurée et réaffectée. Avec l'animatrice de la cellule pédagogique, ils ont abordé les notions de plan et de

patrimoine, visité les bâtiments et appris l'histoire du lieu. Ils ont également travaillé avec une tailleur de pierre, Sandrine Brasseur, avec qui ils ont réalisé une plate-bande.

Le reste de l'activité s'est déroulé à Seraing, sous l'encadrement des animatrices de la Paix-Dieu et d'une coordinatrice de l'asbl Qualité-Village-Wallonie. Les élèves ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Seraing et de leur quartier. Ils ont ensuite réalisé plusieurs activités intérieures et extérieures en fonction des classes.

Les 4<sup>e</sup> années ont d'abord approfondi l'histoire de leur quartier à travers les noms des rues (recherches dans les livres, recherches sur cartes anciennes et google map, etc.) et ensuite ont rencontré un artisan peintre-restaurateur qui leur a présenté son passionnant métier.

Les 5<sup>e</sup> années se sont concentrés sur la découverte du cimetière des Biens-Communaux (matériaux, symboles, histoire). Amandine Leusch, historienne de l'art, a commenté la visite guidée du cimetière et leur a fait découvrir tous ses secrets. L'après-midi, ils se sont rendus dans l'atelier d'un tailleur de pierre du quartier où ils ont été très impressionnés par la précision de son travail.

Les 6<sup>e</sup> années ont appris le vocabulaire d'architecture d'une façade et ont observé les façades du quartier. Ils se sont ensuite rendus à l'église Saint-Joseph et ont pu y admirer les œuvres d'art restaurées. La matinée s'est achevée par l'ascension du clocher... frissons assurés. Enfin, les élèves ont rencontré l'artisan peintre-restaurateur.

Merci à tous (élèves, professeurs et artisans) ! Ce projet magnifique, qui a touché près de septante élèves de cette école dynamique, peut aussi se faire chez vous, dans votre école, votre commune, votre village ou votre quartier. N'hésitez pas à contacter la cellule pédagogique pour de plus amples informations.



© IPW





## DU CÔTÉ DU MASTER...



La 6<sup>e</sup> promotion sur le parvis de l'église Saint-Loup à Namur, novembre 2013 © IPW

La 6<sup>e</sup> promotion du master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier compte 20 étudiants. Cette rentrée

(UMONS) a cédé la présidence à Laurent Verslype (UCL). En 2008, Hugues Wilquin présentait cette formation comme « un paquebot amarré au port

## Une 6<sup>e</sup> promotion, un nouveau Président et une bourse !

confirme l'intérêt de la mise en place de cette formation ayant reçu depuis 2008 pas moins de 80 étudiants en 5 ans. L'auditoire 2013-2014 est principalement composé d'architectes soucieux de s'intégrer dans le contexte patrimonial existant.

À l'occasion de la 6<sup>e</sup> rentrée académique, le vendredi 4 octobre, Hugues Wilquin

pour engager une longue traversée, équipé de tout le potentiel universitaire existant en Communauté française afin de former les architectes, ingénieurs architecte, historiens d'art-archéologues soucieux du devenir de leur patrimoine culturel immobilier ». Il lui aurait cependant été difficile de gager du succès rencontré par ce master 5 ans plus tard. Souhaitons bon vent au nouveau président !

Enfin, Zehoua Maloum, étudiante en 2<sup>e</sup> année du master complémentaire en conservation restauration du patrimoine culturel immobilier a reçu la bourse de la fondation Vanhove-Vonnèche de l'Académie royale de Belgique pour poursuivre son travail. Le corps professoral la félicite et prend cette reconnaissance comme un bel encouragement à remplir avec rigueur les ambitieux objectifs de la formation.

## DU CÔTÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE...

### L'Institut du Patrimoine wallon à Gorée (Sénégal)

Plus d'une soixantaine d'étudiants sénégalais ont été formés aux métiers du patrimoine à la maison de l'Amiral à Gorée en bénéficiant du savoir-faire wallon lors de cette seconde mission menée conjointement du 28 octobre au 8 novembre 2013 par l'Institut du Patrimoine wallon et la Direction du Patrimoine culturel du Sénégal en partenariat avec la Faculté d'Architecture de l'ULB / La Cambre-Horta.

Le Ministre wallon du Patrimoine a honoré cette mission de sa présence durant trois jours et a inauguré le cycle de six formations en rappelant l'enjeu du patrimoine à l'échelon local et international qui contribue à la fois à la préservation de la mémoire historique mais aussi au développement humain, technique et économique. Il s'est également entretenu avec le Ministre sénégalais du Patrimoine dans le cadre du patrimoine mondial et s'est rendu à la maison de l'Amiral pour suivre le déroulement du projet, des six formations et encourager les étudiants à se former.

En effet, au Sénégal comme en Wallonie, les savoir-faire en matière de patrimoine se perdent. Les formations sont donc des actions concrètes qui bénéficient directement aux populations locales et qui peuvent générer des métiers et des emplois nouveaux. Wallonie-Bruxelles International (WBI) appuie les projets de coopération qui favorisent la formation professionnelle et la culture. Le patrimoine sénégalais est riche comme en témoigne l'île de Gorée inscrite depuis 1978 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il mérite d'être protégé et restauré.

Les étudiants ont eu l'occasion de se former in situ à différentes techniques de restauration telles que la « chaux », la « ferronnerie », la « menuiserie », la « couverture », la « méthodologie de projet » et les « études phytosanitaires ». Les formations étaient ouvertes à un public pluridisciplinaire à l'image de ce qui se fait au Centre des métiers du patrimoine. Les groupes étaient composés d'étudiants en architecture, d'architectes, d'artisans, d'historiens de l'art, d'agents de l'État spécialisés dans le patrimoine

et de formateurs de lycées techniques. Ce brassage a permis une vraie rencontre entre tous les acteurs du secteur au Sénégal.

Lors de cette mission, une première opération de sécurisation et de maintenance aura été réalisée au niveau de la toiture de la maison de l'Amiral pour mettre fin aux infiltrations intempestives qui



© IPW

dégradaient de manière exponentielle l'édifice. D'autres actions de maintenance seront encore nécessaires en 2014. Cette mission marquait également la fin des études préalables menées par l'Institut pour permettre la rédaction du cahier des charges par la Faculté d'Architecture de l'ULB / La Cambre-Horta. Le dossier complet de restauration sera remis aux autorités sénégalaises durant la première moitié de l'année 2014 en vue de la restauration future de l'édifice.

La maison de l'Amiral fera l'objet de visites lors du prochain Sommet de la Francophonie qui se déroulera à Dakar fin novembre 2014. Cet événement important, moment d'échanges internationaux, sera l'occasion de communiquer sur l'enjeu du patrimoine pour les cultures francophones mais aussi de sensibiliser les populations de la Francophonie à la préservation de celui-ci car il est l'un des garants du maintien de l'histoire des peuples et du dialogue entre les cultures.



© IPW



## 5<sup>e</sup> édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine (23 au 30 avril 2014)



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

La Semaine Jeunesse et Patrimoine a pour but d'éveiller l'intérêt des élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 2<sup>e</sup> secondaire aux richesses de leur patrimoine et de son histoire. Les classes inscrites à la 5<sup>e</sup> édition de cet

événement auront l'opportunité de visiter des bâtiments patrimoniaux autour du thème « lieux de mémoire » : les conflits du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, des événements tragiques... y seront abordés. Dans chaque lieu proposé, une visite guidée adaptée à l'âge des participants et un rallye de mise en pratique, permettant d'assimiler les informations rencontrées de manière ludique et didactique, seront proposés aux élèves.

### 17 lieux à découvrir en Wallonie :

Le Panorama de Waterloo, l'ancienne abbaye d'Heylissem à Hélécinne, les remparts de Binche, le mémorial de Ploegsteert à Comines-Warneton, le Bois du Cazier à Marcinelle, le cimetière Saint-Symphorien à Mons, le monument des Vendéens à Tournai, le fort de Loncin à Ans, le fort de Huy, un circuit du Perron à la cathédrale de Liège, le mémorial interallié de Cointe, le cimetière américain de Neuville-en-Condroz, le mémorial du Mardasson et le Bastogne War Museum, le musée Baillet-Latour à Virton, un circuit dans la ville de Dinant autour du massacre de 1466, le musée de Ligny à Sombreffe, un circuit dans Namur autour du bombardement du 18 août 1944.

Pour toute information et inscription (**avant le 31 mars 2014**) : [info@journeesdupatrimoine.be](mailto:info@journeesdupatrimoine.be) ou [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be) (rubrique scolaire).

## 26<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine en Wallonie : les lieux de mémoire (13 et 14 septembre 2014)

Avec la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70<sup>e</sup> anniversaire du début de la bataille des Ardennes qui vit la fin de la présence des troupes du III<sup>e</sup> Reich sur notre territoire, nul ne peut ignorer l'ampleur des deux conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle et leur impact sur notre région.

Les 13 et 14 septembre 2014, la 26<sup>e</sup> édition des Journées du Patrimoine en Wallonie rendra hommage à ces hommes et à ces femmes qui se sont battus pour la liberté en 14-18 et en 40-45. Leur souvenir sera évoqué à travers les lieux de mémoire que sont notamment les sites de combats, forts, cimetières, monuments aux morts, plaques, stèles, etc. Il s'agira de rendre accessible un site où s'est déroulé un événement relatif aux deux guerres mondiales qui reste tangible par une trace dans notre environnement. Tous les lieux patrimoniaux ayant été le cadre d'événements d'importance lors des deux conflits mondiaux ont été invités à participer à condition que la mémoire de l'événement soit active. Les dossiers de participation devaient être rentrés au Secrétariat pour le 31 janvier 2014. La prochaine *Lettre du Patrimoine* reviendra plus spécifiquement sur le programme.

Les Journées du Patrimoine évoluent et s'améliorent continuellement. L'année dernière, c'était avec un nouveau site Internet. Cette année, après 25 années,

la brochure des Journées du Patrimoine va être complètement revue avec un format plus petit et plus facile à transporter, des notices plus courtes et plus attractives ainsi qu'une illustration par activité. Un grand changement pour tous mais qui sera sans aucun doute un plus pour le visiteur.

De même, sera présenté lors de la prochaine parution, le programme de la 2<sup>e</sup> édition du Lundi du Patrimoine (15 septembre 2014) dont les inscriptions devaient également parvenir au Secrétariat le 31 janvier 2014. Rappelons que l'opération est destinée aux élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> secondaire et a pour objectif de faire découvrir aux jeunes les métiers de la construction liés au patrimoine. Outre les biens patrimoniaux accueillant un artisan du patrimoine, les ateliers d'artisans pourront également être ouverts. Les écoles s'inscriront directement chez les organisateurs qui gèreront eux-mêmes les plages horaires des visites et des démonstrations ainsi que la recherche des artisans. Les subventions de guidage et la rémunération des artisans sont à charge de l'Institut du Patrimoine wallon.

Pour tout renseignement :  
Secrétariat des Journées du Patrimoine  
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay  
Tél. +32 (0)85 / 27 88 80 • Fax : +32 (0)85 / 27 88 89  
[info@journeesdupatrimoine.be](mailto:info@journeesdupatrimoine.be)  
[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)

## Qui fait quoi ?

### Éditeur responsable

Freddy Joris  
Administrateur général de l'IPW

### Coordination

Stéphanie Bonato

### Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW)  
Commission royale des Monuments, Sites  
et Fouilles de la Wallonie.  
Les articles non signés émanent des  
collaborateurs de l'IPW.

### Mise en page

Sandrine Gobbe

### Impression

Lielens et Partners s.a.  
Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles  
+32 (0)2 / 240 40 40

## S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement  
téléchargeable sur le site  
[www.idpw.be](http://www.idpw.be)

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement  
gratuit, si vous en faites la demande par  
écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par  
téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à  
l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon**  
**Cellule Communication**  
**La Lettre du Patrimoine**  
**Rue du Lombard, 79**  
**B - 5000 Namur**  
**Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50**  
**Courrier électronique :**  
[lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

### Version électronique

Vous pouvez également choisir de recevoir  
chaque trimestre la version électronique  
de cette *Lettre* en en faisant la demande à  
l'adresse : [lalettre@idpw.be](mailto:lalettre@idpw.be)

Ce numéro a été tiré  
à 14.000 exemplaires.  
Les informations contenues  
dans ce numéro ont été arrêtées  
à la date du 24 janvier 2014.  
Ce trimestriel est gratuit  
et ne peut être vendu.